

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme LOUISE ROY, présidente  
  Mme LUBA SERGE, commissaire

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**

**LA REVITALISATION DU SITE  
DES ATELIERS DU CN**

**PREMIÈRE PARTIE**

**VOLUME 1**

Séance tenue le 22 octobre 2008,  
Sous-sol de l'église Saint-Charles  
2215, rue Centre  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2008

MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1

### AVEC LA PARTICIPATION DE :

Mme JULIE NADON, CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT ET RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

M. NORMAND PROULX, DIRECTEUR AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES

PRÉSENTATION DE Mme JULIE NADON ..... 6

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme SYLVIE BERTRAND ..... 15

M. PIERRE SÉGUIN..... 17

Mme ANNA KRZYNSKI ..... 21

Mme CAROLINE ANDRIEUX..... 25

Mme NADJA DAVELUY ..... 26

M. STÉPHANE DESHARNAIS..... 27

M. RENÉ PICARD ..... 29

M. GILLES MARÉCAL..... 30

Mme GRACIELA SCHWARTZ..... 36

Mme NATASHA ALEXANDROFF ..... 41

M. DEREK ROBERTSON ..... 46

M. PHILIPPE CÔTÉ..... 50

Mme CHANTAL ZUMBRUNN ..... 53

Mme MICHELINE CROMP..... 57

M. PAUL BOURQUE ..... 59

Mme ANN DUFF ..... 62

Mme JOCELYNE BERNIER..... 71

M. JEAN LALANDE ..... 73

M. PETER KING ..... 76

M. ALEXANDRE MCCALLUM..... 80

M. STEVE SCHON ..... 83

### AJOURNEMENT

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE :

5           Alors, bonsoir. Bienvenue à cette soirée d'information sur la question de la  
revitalisation du site des ateliers du CN. Alors, on est content, nous, de l'Office de  
consultation publique de Montréal, d'être ici ce soir, pour avoir l'occasion de vous rencontrer,  
d'abord, mais aussi d'échanger avec vous sur vos préoccupations concernant la  
revitalisation de ce site-là.

10           Je m'appelle Louise Roy, je préside l'Office de consultation publique, et à côté de moi  
est ma collègue Luba Serge qui est commissaire à l'Office. Alors, ensemble on va former la  
Commission qui va mener cette consultation publique sur la revitalisation du site du CN.

15           Le but de la consultation, donc du mandat qui a été reçu par l'Office, c'est d'en arriver  
à proposer des principes d'aménagement pour le site des ateliers du CN. Alors donc, ce soir  
on est à une étape particulière de la démarche, j'aurais l'occasion de vous présenter la  
démarche au complet, mais avant de démarrer, si vous voulez bien, je voudrais vous  
présenter le personnel de l'Office qui est ici ce soir puis qui peut répondre à vos questions ou  
vous diriger éventuellement vers de l'information supplémentaire si vous en souhaitez.

20           À l'arrière de la salle, il y a Luc Doré. Luc, voulez-vous lever la main s'il vous plaît?  
Alors, Luc Doré c'est le secrétaire général de l'Office. Il est ici ce soir puis vous pouvez aussi  
avoir accès à lui régulièrement en consultant notre site Internet ou en l'appelant à l'Office. Il y  
25           a aussi Hélène Bilodeau que je voudrais vous présenter. Hélène est ici à la table, Hélène ça  
va être notre secrétaire de séance pour ce soir. Il y a Henri Goulet, Henri est là-bas. Henri,  
c'est un de nos analystes et il est là ce soir, il va se promener dans la salle. Encore une fois,  
si vous avez besoin d'information, il est là pour vous en donner. Anik Pouliot, Anik c'est notre  
coordonnatrice logistique, elle est à l'arrière de la salle, et puis à l'accueil, il y a Gabriel et  
30           Lazar qui pourront vous diriger vers l'information.

          Je voudrais aussi vous présenter les gens qui sont ici avec nous à la table à côté.  
Alors, monsieur Normand Proulx, qui est directeur de l'Urbanisme à l'arrondissement du  
Sud-Ouest et madame Julie Nadon, qui est conseillère en aménagement aussi à  
35           l'Arrondissement. J'imagine que c'est des gens que vous avez déjà eu l'occasion de  
rencontrer, ou sinon ils sont ici ce soir à la fois pour vous présenter des données sur le  
contexte urbain de la Pointe Saint-Charles, des données importantes à connaître pour bien  
saisir dans quel contexte la revitalisation du site du CN va se faire.

40           Si vous le voulez bien, je prendrais deux minutes pour revenir sur l'objectif de la  
rencontre de ce soir. En fait, notre objectif à nous, il est double, et les deux parties de  
l'objectif sont importantes.

45 D'abord, on souhaiterait vous informer sur la démarche de consultation qui est en cours et qui résulte du mandat que l'Office de consultation publique a reçu et, comme je vous disais tantôt, cette démarche, elle a pour objectif d'établir des orientations, des directions qui, par la suite, vont guider l'aménagement du site du CN et sa revitalisation et donner des informations sur le contexte dans lequel ça va se faire. Ça, c'est le premier volet de l'objectif.

50 Le deuxième, c'est de recueillir vos préoccupations. Alors, dans le cadre du déroulement de la soirée, on va vous demander de venir nous dire, quand vous pensez revitalisation du site du CN, qu'est-ce qui vous préoccupe et on va prendre tout ça en note.

55 Alors, notre rencontre de ce soir, elle va se dérouler de la façon suivante : d'abord, je vais vous expliquer le mandat de l'Office, la démarche de consultation qui est en cours, puis ensuite je vais passer la parole à madame Nadon, et madame Nadon va dresser un portrait des données importantes qu'il faut connaître et qui concernent la Pointe Saint-Charles, qui est le secteur qui va être touché par les retombées de la revitalisation du site et les opportunités qui vont naître autour de cette revitalisation-là comme, aussi, certaines nuisances qui peuvent aller avec la revitalisation du site. Elle va aussi vous parler des intentions de développement des développeurs qu'on connaît.

60 Ensuite, on va s'arrêter pour une pause et, là, je vais vous demander, comme on fait toujours à l'Office, de vous inscrire à l'arrière, ceux qui veulent poser des questions ou bien nous faire connaître leurs préoccupations, vous inscrire à l'arrière et puis après la pause, je vous appeller dans l'ordre d'inscription, je vais vous inviter à venir à l'avant et puis à soit poser votre question ou bien nous identifier vos préoccupations. Et tout ce qu'on va raconter ce soir est enregistré et sténographié par notre sténographe qui est juste ici à côté, madame Yolande Teasdale, et par notre responsable du son, Jérémy Gagnon.

65 Alors, nous, quand on aura fini la soirée, on va avoir en main tout ce qui va s'être dit et qui va être retranscrit, et ces transcriptions-là vont être placées sur le site Internet de l'Office. Alors, si vous voulez avoir accès à ce qui s'est dit, vous pouvez avoir accès en consultant le site par Internet, et si vous n'avez pas accès à Internet, je vais vous dire tantôt où est-ce que vous pouvez aller pour obtenir l'information.

70  
75  
80 Alors, voilà. I'd like to welcome our English speaking participants to this information session on the redevelopment of the CN site. This session is organized by l'Office de consultation publique de Montréal. The purpose of the meeting tonight is two-fold: to give information on the consultation process itself and on the urban context here in Pointe Saint-Charles where the redevelopment of the CN site will generate impacts and opportunities. Also, to gather your concerns as to make sure that they are taken into account early in the

85 process of defining guiding principles to this redevelopment. So feel free to ask questions in English, you will be answered in English.

90 Peut-être une dernière information avant qu'on ne commence. S'il y a des enfants qui sont là puis qui veulent s'occuper un peu, à l'arrière on a prévu une table, on a apporté des crayons, du papier pour dessiner puis on a apporté un peu de pâte à modeler. Alors, les enfants peuvent aller de ce côté-là et tâcher de s'occuper à dessiner un peu ou bien à nous faire des belles sculptures en pâte à modeler. Alors, voilà.

95 Donc, si vous voulez bien, on va commencer tout de suite avec la présentation de la démarche qui est suivie par l'Office de consultation publique. Alors, vous avez ça sur les deux écrans. Alors, il ne faut pas que je me trompe, là... voilà.

100 Alors, quel est le mandat que l'Office de consultation publique a reçu? Alors, le mandat, on peut dire qu'essentiellement, l'Office a reçu le mandat de consulter le public en vue d'élaborer une vision du développement et des orientations d'aménagement pour le site des ateliers du CN. Notre démarche ou notre mandat, on ne veut pas le réaliser à partir de rien du tout puisque ça fait déjà cinq ou six ans, sinon plus, que dans le quartier, ici, il y a des gens qui s'occupent de réfléchir et de consulter le public sur ce que la population aimerait voir se développer comme activités sur le site des ateliers du CN.

105 Alors donc, nous, on veut que la démarche qu'on va piloter s'appuie sur ce qui a déjà été fait. Puis cette démarche-là, elle est inscrite dans une démarche plus grande, qui est une démarche de processus réglementaire. Madame Nadon va avoir l'occasion de vous en parler parce que la consultation de ce soir et la démarche que l'Office fait, là, c'est une étape. Ça ne sera pas la seule étape où vous allez être consultés, et tantôt Julie vous en parlera.

115 Quand l'Office aura fini ce mandat-ci qu'on est en train de réaliser, elle va remettre son rapport au Conseil d'arrondissement et au Comité exécutif de la Ville de Montréal, c'est-à-dire au maire et puis aux membres du Comité exécutif.

120 Alors, qui sont les grands acteurs de notre démarche actuelle, de notre démarche de consultation actuelle? Nous, on dit : il y en a deux grands acteurs. Il y a d'abord notre Comité d'orientation et notre Comité d'orientation, ça, c'est un groupe qu'on a formé et qui est constitué des représentants des grands acteurs du milieu. Alors, les développeurs sont assis à la table, l'Arrondissement, les organismes socioéconomiques du milieu, les organismes communautaires sont là aussi, et ce groupe-là propose et discute des orientations d'aménagement du site. Premier grand acteur.

125 Le deuxième, c'est le public en général à qui on va demander d'identifier ses préoccupations et aussi des directions souhaitées, quand on pense à revitalisation du site des ateliers du CN. Alors, nos deux blocs d'acteurs, ce sont ceux-là.

130 Quelles sont les étapes qu'on va suivre dans notre démarche? Il y en a plusieurs, alors on va y aller une après l'autre. Le Comité d'orientation s'est déjà réuni une première fois; on a appelé ça une rencontre de démarrage, ça a eu lieu le 30 septembre et ça avait pour objectif de regarder ensemble quelle serait justement la démarche qu'on allait suivre et puis comment est-ce que ça allait se répartir dans le temps, établir un calendrier, et qu'on comprenne bien le sens de l'exercice ensemble.

135 Il y a eu une deuxième réunion qui s'est tenue le 16 octobre et cette deuxième réunion-là, elle a rassemblé les gens du Comité d'orientation dont je vous ai parlé, mais aussi des personnes ressources. Alors, on a fait appel à des gens qui ont des connaissances particulières. Parfois c'était des universitaires, parfois c'était d'autres membres de groupes du milieu qui ont acquis des connaissances particulières sur l'une ou  
140 l'autre dimension utile, que ce soit en habitation ou que ce soit du côté de la circulation ou du côté des espaces verts, et on leur a demandé de venir avec nous pour nous aider à identifier les opportunités, les enjeux, mais aussi les nuisances dont il faudrait traiter pour être capables de définir des principes directeurs adéquats, pertinents, quand on va parler de la revitalisation du site des ateliers du CN.

145 La troisième étape, c'est celle de ce soir. Donc, notre consultation auprès de vous pour vous donner des informations sur le contexte, mais aussi pour aller chercher vos préoccupations. Ces préoccupations-là, on va les récupérer, parce que comme je vous ai dit elles sont enregistrées, et puis on va les ramener au Comité d'orientation, d'une part, mais  
150 on va aussi les garder, nous, à l'Office, parce qu'il faut faire un rapport, comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure, à l'Arrondissement, mais aussi au maire de Montréal, et ce que vous avez dit va être répercuté dans notre rapport.

155 Alors, la prochaine rencontre, c'est celle, encore une fois, du Comité d'orientation avec les personnes ressources, elle va avoir lieu le 30 octobre; et sur la base du résultat de l'exercice de la dernière fois, le 16, plus ce que vous allez avoir dit ce soir, on va mettre ça tout ensemble et on va commencer à penser, à parler de principes directeurs et d'orientations d'aménagement.

160 Une fois que cette rencontre-là sera terminée, là, ça va être l'Office qui va commencer à agir. On va faire l'analyse de ce que les gens vont avoir identifié comme orientation d'aménagement et on va mettre sur la table une proposition de vision ainsi que des principes directeurs, on va ramener ça à la table du Comité d'orientation et on va aller chercher leurs commentaires, leurs positions, leurs feedback et aussi on va se mettre à

165 corriger éventuellement, si ce qu'on a reflété ne convient pas, on va ajuster le produit ou le document qu'on aura mis sur la table.

Et, ensuite, on va vous revenir, au début du mois de décembre, avec cette vision-là, ces orientations, ainsi qu'une idée des intentions de développement des différents  
170 développeurs. On va avoir du visuel, là, vous allez pouvoir un peu voir de quoi ça pourrait avoir l'air, mais il faut comprendre que ce qu'on va faire au début du mois de décembre, ça ne va pas porter sur des projets concrets, parce qu'il y a une autre phase au processus qui va arriver plus tard, dont Julie va vous parler, et qui, elle, va porter sur les projets concrets. Là, on est encore au niveau de la vision, là, des principes de développement, et c'est ça  
175 qu'on va mettre en consultation au début du mois de décembre. Et puis on va aller chercher vos questions, mais aussi vos commentaires, qu'encore une fois on va récupérer et entrer, et répercuter dans le rapport de l'Office, et on espère être en mesure de remettre le rapport de l'Office pour Noël. Ça va être notre cadeau de Noël.

180 Alors, aujourd'hui, qu'est-ce qu'on fait exactement? On fait une mise en contexte. Alors, Julie Nadon va vous parler de certaines données qui caractérisent la Pointe Saint-Charles, puis des données importantes, parfois concernant l'habitation, parfois concernant les services que vous avez ici, les différents services en matière d'espace vert, en matière de commerce, pour qu'on ait une toile de fond, qu'on comprenne la toile de fond qui est celle  
185 sur laquelle la revitalisation du site du CN va se faire. Comme je vous ai dit, on va recueillir vos questions et l'expression de vos préoccupations, on va les enregistrer, document synthèse qui va être préparé par l'Office, transmis au Comité d'orientation et conservé pour la rédaction du rapport.

190 Rencontre du début de décembre — c'est juste pour conclure, là, je reviens sur des choses que je vous ai déjà présentées — présentation publique des orientations d'aménagement et des intentions de développement, questions et réactions de votre part, analyse dans le rapport du CN, et ça va constituer ce qu'on va remettre à la mairesse de l'Arrondissement et au maire de Montréal.

195 Entre-temps, entre maintenant puis la prochaine rencontre qui est au début du mois de décembre, il y a quatre centres de documentation qui sont ouverts; ils sont déjà ouverts, ils sont déjà opérationnels : au bureau de l'arrondissement du Sud-Ouest, au Carrefour d'éducation populaire de la Pointe, au RESO et à l'OCPM. Et si vous allez dans l'un ou  
200 l'autre de ces centres d'information, vous allez avoir accès à un ordinateur, vous allez pouvoir venir sur le site Internet de l'Office consulter la documentation. On a demandé à ce qu'il y ait quelqu'un sur place pour vous aider à fouiller dans la documentation, si vous le souhaitez, et donc, vous allez être capables de suivre la démarche qui va être faite par l'Office, mais aussi par le Comité d'orientation.

205

210 Alors, voilà. Pour finir, le rôle de l'Office : permettre l'identification des enjeux de revitalisation et les analyser grâce, à la fois au travail du Comité d'orientation, mais aussi aux représentations du public; cerner les visions et les orientations qui vont faire consensus, celles où il va y avoir une tendance favorable majoritaire, mais aussi là où il y aura des divergences.

215 Alors, nous autres dans notre rapport, on va dire, mettons : telle façon d'aménager le site des ateliers du CN, ça, c'est consensuel, tout le monde s'entend là-dessus. Dans un autre cas, il y a une majorité de gens qui sont d'accord, mais dans certains cas les gens ne s'entendent pas, voici pourquoi, puis on va décrire les points sur lesquels les gens ne s'entendent pas, et on va remettre le rapport au Conseil d'arrondissement et au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

220 Alors, voilà pour ce qui est de notre partie. Si vous voulez, je vais passer tout de suite la parole à Julie Nadon, et puis ensuite, une fois que vous aurez entendu tout le matériel, on va s'arrêter puis vous pourrez aller vous inscrire pour poser des questions.

Julie.

225 **Mme JULIE NADON**

Bonsoir, juste vérifier la technique qui ne semble pas fonctionner... O.K., c'est beau. Alors, bonsoir. Donc, comme madame Roy le mentionnait, on va faire un tour d'horizon du site en particulier et aussi du contexte de Pointe Saint-Charles.

230 Donc, évidemment, au niveau du site lui-même, c'est un lieu important. Je pense que tout le monde s'entend pour dire que c'est porteur d'histoire pour le quartier de Pointe Saint-Charles. C'est un site qui comprend une douzaine de bâtiments qui ont été construits entre 1914 et 1957. C'est un site important, oui, pour Pointe Saint-Charles, mais aussi le Sud-Ouest et tout Montréal, dans toute l'histoire de Montréal. On parle d'environ 850 000 pieds carrés de bâtiments qui sont implantés. Donc, on parle de bâtiments de grande envergure. Entre autres, les deux plus importants qu'on connaît, il y a le Complexe Nord et le Complexe Sud; on parle, pour le Complexe Nord, de près de 400 000 pieds carrés et de 300 000 pieds carrés pour le Complexe Sud.

240 C'est sûr qu'au niveau des particularités du site, on voit tout de suite, et ça a été vécu aussi dans la réalité du quotidien, l'enclavement du site — les activités avec un pourtour d'activités ferroviaires — et il s'ensuit des enjeux principaux qui vont être tournés, entre autres pour l'automne, ça va travailler autour, principalement, bon, de la poursuite du développement résidentiel, mais aussi ce que ça représente comme pôle d'emplois.

245



250 Si on fait un tour d'horizon des différentes étapes qui ont été tracées avec les années depuis la fermeture des ateliers — en fait, j'ai commencé l'acétate avec la fermeture au niveau des activités ferroviaires, mais ça a été précédé, entre autres en 2002, il y avait aussi l'adoption d'un projet pour Studio de cinéma Taurus, donc pour ceux qui se souviennent de cet épisode-là, qui n'a pas pris effet, finalement, c'est un projet qui ne s'est pas poursuivi.

255 Donc, c'est sûr que le seul sujet des terrains du CN, on voit qu'il a suscité beaucoup d'intérêt. Il y a plusieurs assemblées publiques, des documents, des activités qui ont été faits autour de l'implantation. Donc, en 2004, on voit la première opération populaire d'aménagement dans le quartier. En 2005, il y a le chapitre d'arrondissement qui adresse des orientations spécifiques pour le site, et dans la même année, il y a aussi la production d'un document d'encadrement.

260 Le document d'encadrement, en fait, c'est un outil de référence qui a été voulu comme exprimant la volonté commune des acteurs de la communauté de Pointe Saint-Charles. C'est un document qui avait été produit avec le soutien d'un consultant qui avait travaillé avec l'Arrondissement, mais aussi la table Action-Gardien, le GRT et Bâtir son quartier, RÉSO, et le Regroupement d'information logement, où ce qui avait été voulu, c'est finalement de préparer des grandes orientations communes d'aménagement pour le site, puis ça avait été, évidemment, précédé d'un ensemble aussi de consultations publiques qui étaient dans la même année avec la chapitre d'arrondissement. Donc, on avait bénéficié d'un ensemble de visions communes pour le site.

270 Je vais revenir dans le prochain acétate pour le document d'encadrement, mais juste terminer sur celui-ci. On voit, en 2006, l'achat, par le Groupe Mach.

275 En 2007, une nouvelle opération populaire d'aménagement et il y a aussi, en parallèle, l'opération populaire d'aménagement spécifiquement sur les parcs. Et il y a un travail qui se fait en parallèle actuellement entre l'Arrondissement et ceux qui pivotent autour de l'opération populaire pour suivre toute la problématique spécifique qui est liée aux parcs du quartier.

280 Et en 2008, on voit des codéveloppeurs arriver, qui sont l'Agence Métropolitaine de Transport et le promoteur Samcon, l'AMT étant intéressée à la partie nord du site, on va voir tantôt le détail, et le promoteur Samcon, pour le développement résidentiel.

285 Je vous parlais du document d'encadrement, je pense que c'est important de soulever les enjeux qui avaient été identifiés dans le document, et les paramètres qu'on voulait s'assurer autour du développement du site. Donc, si vous permettez, je vais les lire, c'est quand même important.

290 Au niveau de la responsabilisation du milieu, l'innovation et l'exemplarité de l'exercice  
d'aménagement, l'appartenance, la pérennité du milieu de vie de la communauté, le  
développement de l'offre d'emploi et l'amélioration de la qualité de vie. Et on voulait que les  
paramètres assurent la continuité du développement, la consolidation de la communauté,  
l'amélioration du cadre de vie, l'augmentation de l'offre de services et l'amélioration des  
conditions de vie.

295 Donc, on saute tout de suite, d'emblée, dans les intentions qui ont été annoncées  
pour le développement du site. Peut-être vous mentionner tout de suite, le plan c'est un plan  
qui a été repris, justement, du document d'encadrement. Il n'y a pas de plans actuellement  
qui sont définis parce que justement, comme on l'expliquait, le but de la démarche qui va se  
poursuivre tout l'automne, c'est justement de travailler sur les principes directeurs  
300 d'aménagement, à partir des groupes de travail et du Comité d'orientation.

Donc, l'image, c'était pour indiquer simplement la prolongation de la trame  
résidentielle. Donc, ce qui est souhaité, c'est poursuivre la trame qui est déjà existante au  
niveau des rues — on prévoit environ 1 000 unités puis ça peut être moindre, ça peut être  
305 dans différents gabarits — la création d'espaces et de liens verts et l'inclusion de logements  
sociaux et communautaires et des services de proximité.

Le promoteur nous annonçait, dans une première rencontre la semaine passée au  
niveau du Comité d'orientation et des groupes de travail, qu'il souhaite mettre en place un  
310 quartier durable, c'est-à-dire avec des grands principes d'aménagement dont, entre autres,  
réduire l'étalement urbain par la densification.

Quand on parle de densification, on parle aussi de tenir compte du cadre bâti qui est  
déjà existant. Donc, on sait que le quartier est beaucoup dans des deux, trois étages, quatre  
315 étages, à l'occasion, donc c'est d'aller dans cette poursuite-là, mais aussi d'explorer, pour  
certains secteurs, du huit étages, réduire la dépendance à l'automobile, améliorer la qualité  
de l'air, considérer l'environnement sonore et proposer un quartier verdoyant.

Au niveau de la partie industrielle, nous avons des intentions qui ont été démontrées  
320 par deux promoteurs, en fait, qui sont dans un premier temps, l'AMT, dans la partie nord du  
site, donc qui souhaite s'implanter dans le Complexe Nord et s'approprier le terrain  
également. Il y a actuellement, par décret gouvernemental, une réserve foncière qui a été  
déposée par l'AMT et elle souhaite y installer son centre d'entretien de matériel roulant et le  
garage de jour.

325 Pour la partie sud, le Groupe Mach, qui est propriétaire actuellement des terrains,  
souhaite faire l'implantation de divers usages industriels et les garder en liens interreliés  
entre eux et les garder en lien avec, évidemment, les facilités ferroviaires qui sont un atout  
pour ce site-là. Et c'est sûr que pour la partie industrielle, le développement, quand on parlait

330 tantôt, c'est un pôle d'emplois, mais aussi un des grands enjeux qui sera discuté est évidemment la circulation.

Donc, on saute dans le contexte urbain. C'est une carte aussi qui a été placée à l'arrière, ça démontre, en fait, c'est un extrait qui démontre tout le grand potentiel de développement encore disponible pour le Sud-Ouest, particulièrement dans la partie Est où il y a plusieurs projets qui ont été annoncés.

Donc, on parle, par exemple, de Griffintown où on a 4 000 logements environ qui ont été annoncés avec du pied carré commercial et un pôle culturel important. On parle du projet Bonaventure avec encore, ici, 1 000 logements et du pied carré de bureaux, dont un hôtel. On parle des projets qui avaient été annoncés par la Société du Havre. Dans le cas qui est présenté ici, on parle de l'annonce du déplacement de l'autoroute pour dégager les berges puis un nouvel axe nord-sud. À noter que c'est une portion qui ne sera pas entamée avant 10 ou 15 ans, selon le plan qu'ils ont, la programmation.

On parle du Nordelec qu'on présentait il y a plusieurs mois — j'allais dire quelques mois, mais le temps passe vite — dans la même salle ici. On parle de 1 200 logements. Le projet de la Société immobilière du Canada, le Tri postal, où il est question de 2 000 logements. En tout, en fait... excusez-moi, il y a aussi la partie du Technoparc, le parc d'entreprises de la Pointe Saint-Charles où on a un développement potentiel de bureaux aussi dans la partie Est, sur environ 700 000 pieds carrés.

Donc, en tout, on parle au niveau de l'ensemble du développement dans la partie Est de l'Arrondissement, de 8 000 logements sur 10 ans, plus le pied carré commerces et bureaux. Donc, c'est quand même un nombre de logements à considérer.

Ce qui est à retenir aussi, particulièrement, c'est que tous ces projets-là on fait l'objet de l'application des politiques de la Ville. Donc, quand on parle de stratégies de logements abordables ou de politiques de développement durable, dans chacun des projets, que ce soit par la réglementation ou par des ententes de développement particulières, les politiques ont été appliquées et des paramètres, des conditions ont été demandés aux promoteurs.

On va rentrer dans la partie, je dirais, plus statistique, mais je pense que c'est important de dresser un tableau du portrait locataire/propriétaire, mais aussi des ménages. Je vais y aller directement comme ça, un à un.

Donc, on parle de 14 000 résidants, ce qui constitue une augmentation de 5 % par rapport à 2001. En fait, le portrait c'est 2001, 2006, parce que les dernières statistiques de Canada disponibles, c'est 2006.

C'est intéressant de noter une diminution dans la portion des très jeunes de 5-9 ans, mais une augmentation marquée de 20 % dans les 25-29 ans, et les familles

monoparentales représentent 34 % des ménages, ce qui est un peu plus élevé que le Sud-Ouest et plus élevé que Montréal.

375            Au niveau des ménages locataires, à la même image que Montréal, il y a plus de ménages locataires que de propriétaires. Donc, on est à 78 % pour la Pointe Saint-Charles versus 72 % et 62 % pour Montréal. Les ménages locataires qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus et de 35 %, donc en nombre environ 1 780 ménages, ce qui est un petit peu plus élevé que le Sud-Ouest qui est 33 %, mais légèrement plus faible que la moyenne  
380            montréalaise, qui est 39 %.

              Du côté des ménages locataires qui consacrent plus que 50 % de leurs revenus, on parle de 16 % pour environ 800 ménages, ce qui équivaut environ à ce qu'on retrouve dans le Sud-Ouest et un petit peu plus faible que la partie montréalaise.

385            Au niveau des propriétaires, c'est la contrebalance. Donc, on a 21 % de ménages propriétaires, ce qui est plus faible que ce qu'on retrouve dans le Sud-Ouest et dans la moyenne montréalaise, et les ménages propriétaires qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus représentent 26 %.

390            Et un petit dernier acétate : il y a une proportion de 51 % de l'ensemble des ménages locataires et qui ont un revenu sous le seuil de ce qu'on appelle des besoins impériaux, on parle de 51 %, donc 2 650 ménages, et de ces 2 650 ménages, ceux qui ont un taux d'effort de plus de 50 %, on parle de 29 % donc 765 ménages pour la Pointe Sainte-Charles.

395            Donc, on voit le portrait au niveau du... en jaune, on retrouve le logement privé et en différentes teintes de fuchsia et de mauve, on retrouve les logements, soit les HLM, les organismes sans but lucratif ou les coopératives d'habitations.

400            La proportion des logements sociaux dans le parc locatif, Pointe Saint-Charles se détache avec un pourcentage de 46 %, comparativement au Sud-Ouest qui retrouve une proportion de 33 %, et qui est plus élevée que la moyenne montréalaise qui, elle, est à 10.7 %.

405            Ce qui est intéressant aussi à regarder, le Service d'habitation nous a fourni le nombre de ménages locataires qui ont un potentiel d'accession à la propriété à prix abordable, ce qui est une donnée intéressante pour le développement de la partie résidentielle. Pour le Sud-Ouest, on voit qu'il y a 3 000 ménages qui auraient un revenu, tout dépendant du type de ménage, là, les revenus sont différents, mais qui auraient un potentiel  
410            d'accession à la propriété à prix abordable.

              On va faire un tour d'horizon rapide au niveau des espaces verts et pistes cyclables. Je pense que vous connaissez plus vos espaces verts que moi, vous les vivez à tous les

415 jours. Principalement, plus près du site, on a quatre, cinq espaces verts dont les majeurs qui sont évidemment le parc Marguerite-Bougeois et le parc Le Ber, et on a aussi, à proximité, le parc de la Congrégation et le parc des Cheminots.

420 Le parc Le Ber, en 2008, a fait l'objet d'investissements de 285 000 \$ environ de l'Arrondissement, et pour l'ensemble des parcs qui sont dans le secteur, au niveau du plan triennal d'investissement, peut-être vous mentionner qu'on prévoit investir 625 000 \$ dans les prochains trois ans, entre autres dans le parc Hibernia, le parc de l'Irlande et les Jardins communautaires, en plus des investissements qui sont prévus à la fin du triennal pour le parc Joe-Beef. Donc, c'est au niveau du portrait. En général, il y a, pour les trois ans, environ trois millions qui est versé dans les parcs, donc une proportion d'un tiers pour ces parcs de 425 Pointe Saint-Charles.

430 Au niveau de la piste cyclable, en général vous avez un parcours qui suit actuellement Wellington, qui remonte vers Island. C'est un parcours qui est très intéressant pour le développement des pistes cyclables, pour le site qui nous concerne, et c'est une volonté de poursuivre le lien vert avec les parcs et les pistes cyclables déjà existants.

435 Au niveau des services communautaires, vous avez évidemment le pôle Saint-Charles où on retrouve, bon, la bibliothèque, le Centre Saint-Charles avec les principaux équipements, et vous avez tout le bloc au sud, autour du YMCA. Encore là, ce sont des équipements que l'Arrondissement sait qu'ils ont besoin, dans les prochaines années, d'investissements majeurs et ça va faire partie des discussions aussi dans les groupes de travail par rapport à toute la desserte des services.

440 Donc, on parle de la desserte des services, on parle aussi évidemment de la desserte en commerce. On a un scoop ici, il y a une étude qui a été produite par Conversité, d'ailleurs que le rapport final va être déposé bientôt, mais ils ont eu la gentillesse de me sortir quelques extraits pour la présentation de ce soir.

445 Ce qui est intéressant, c'est de noter la localisation des commerces. Évidemment, plus le point est gros, plus on retrouve un nombre élevé dans ce cercle-là de commerces. On voit évidemment que la partie Est de Pointe Saint-Charles est peu desservie au niveau de la localisation des commerces, on retrouve une certaine quantité de commerces sur la rue Centre, évidemment, et encore moins, bon, vous connaissez le portrait au niveau de la rue Wellington.

450 Il y a eu aussi des études, et en fait je dois dire que l'ensemble de ces études-là va être à la portée des groupes de travail, donc ça va être des données très importantes pour étudier tout le contexte et le développement du secteur résidentiel, entre autres.

455 Donc, au niveau des locaux commerciaux, on a aussi la vacance qui a été étudiée. Bon, tout le monde connaît, comme je le mentionnais, le portrait au niveau de Wellington qui

a connu des années plus florissantes; au niveau de la rue Centre aussi, qui a été, en fait, qu'on a demandé à être déposé dans un programme de revitalisation, qu'on attend des nouvelles de la Ville Centre. On sait que c'est une rue dévitalisée et que l'apport de résidants, évidemment, serait un plus pour la revitalisation de cette artère commerciale là.

460

Ce qui a été étudié aussi comme données, c'est l'aire d'influence des marchés. Donc, entre autres aussi pour le marché des fruits et légumes. Donc, comme quelqu'un nous le mentionnait déjà, ça a été identifié comme un désert alimentaire. C'est sûr que la desserte à ce sujet-là est à étudier plus particulièrement. Et il y a d'autres données qui ont été étudiées, dont, entre autres, par exemple, l'aire d'influence des pharmacies. Donc, en résumé, pour mentionner que tout l'accès aux services de proximité, on a des bonnes données qui vont pouvoir servir à étudier le contexte.

465

Il y a aussi un bilan de l'offre et de la demande qui a été fait. Ce qui est intéressant, en fait, je ne vous déclinerai pas toutes les données, ce qui est intéressant, c'est qu'ils ont aussi divisé par type de produit. Donc, on va pouvoir voir où il y a des fuites commerciales et où on pourrait justement rattraper l'implantation de commerces pour une meilleure desserte des résidants actuels et des futurs résidants.

470

Rapidement, il y aussi un portrait qui a été fait au niveau des rues commerciales. Donc, on connaît spécifiquement quel type de commerce qui est implanté, à la fois sur Centre et sur Wellington, et comme je le mentionnais, c'est des données qui vont être très appréciées pour tout le développement de la partie des services.

475

Peut-être continuer au niveau des statistiques avec l'emploi qui est actuellement particulièrement... bon, pour la Pointe Saint-Charles, au niveau du regroupement, le RESO avait produit une étude il y a quelques années où on retrouvait près de 7 900 emplois dans le secteur de Pointe Saint-Charles et 572 établissements, donc entreprises. Il y avait eu une déclinaison aussi où on retrouvait les secteurs dans lesquels ces emplois se retrouvaient.

480

485

Ça termine la partie statistique et un petit peu plus aride. Je continuerais avec le contenu du chapitre de l'Arrondissement, je pense que c'est important. Comme je le mentionnais, ça a fait l'objet d'un ensemble de consultations publiques et l'adoption, par le Conseil, des principes qui sont déclinés dans le chapitre d'arrondissement. Et spécifiquement pour le site des ateliers du CN, il y a un ensemble de critères qui ont été, critères de direction qui ont été donnés dont, entre autres, le maintien des activités économiques et le maintien du secteur d'emploi, l'accessibilité accrue au site, l'intégration au potentiel de développement des sites connexes, la poursuite de la trame urbaine résidentielle et, entre autres, la conservation et la mise en valeur des bâtiments d'intérêt patrimonial.

490

495

Donc, ce dernier item-là évidemment est important, dans la mesure où c'est un complexe qui est un des rares témoins de site industriel de cette envergure-là à Montréal,

500 puis comme je le mentionnais plus tôt, qui a joué un rôle important dans son histoire. Et à travers cet item-là, la Ville soutient évidemment l'importance de sa conservation puis de son intégration dans toutes les activités qui pourrait y avoir au niveau des transformations ou des nouvelles constructions.

505 Donc, le complexe est inclus dans une liste d'édifices industriels de valeur exceptionnelle et à cet effet-là, il fait l'objet d'un contrôle serré quant aux travaux de construction, rénovation, ou si éventuellement il y aurait démolition de quelque partie de bâtiment, à ce moment-là il y a des outils à l'Arrondissement qui permettent justement de contrôler ces interventions-là.

510 Entre autres, il y a le Plan d'intégration architecturale. Certains d'entre vous ont peut-être suivi, il y a aussi beaucoup d'informations sur la page Internet, sur le site Internet de l'Arrondissement. Le Plan d'intégration architecturale, c'est une réglementation qui a été adoptée pour favoriser la production d'une architecture de qualité, mais aussi intégrée au contexte qui est particulier au Sud-Ouest, et c'est une réglementation qui encadre les interventions majeures, mais aussi mineures, sur l'ensemble du territoire.

515 Donc, je le mentionne pour les interventions qui auraient lieu, par exemple dans ce cas-ci sur un bâtiment d'intérêt patrimonial, mais le PIA va s'appliquer aussi sur tout ce qui est construction dans la partie résidentielle. Donc, chaque permis et chaque intervention va devoir faire l'objet d'analyses par le service, d'être vu par le Comité consultatif d'urbanisme sur des critères qui sont déjà établis et ensuite, le Conseil d'arrondissement se prononce sur chaque permis qui est demandé.

525 Je voulais aussi peut-être parler plus particulièrement pour la démolition. Advenant, bon, la demande de démolition d'une partie de bâtiment ou de certains petits bâtiments, encore là c'est une décision qui est de responsabilité d'un Comité de démolition, qui est déjà en place, et le Comité va porter son analyse sur trois critères principaux qui sont : l'état du bâtiment, sa valeur patrimoniale et le projet de remplacement qui est proposé. Et, encore là, ça va devoir s'asseoir sur des études de valeur patrimoniale et un rapport d'expertise sur l'état des bâtiments. Et les séances sont publiques et le Comité aussi peut entendre les oppositions. Et je trouvais important de le mentionner, dans la mesure où toutes interventions sur le cadre bâti à l'Arrondissement, que ce soit sur les bâtiments patrimoniaux ou sur les autres bâtiments résidentiels ou commerciaux, doivent passer dans les procédures rigoureuses de l'Arrondissement.

535 Je vais glisser un mot sur la qualité des sols. La semaine dernière, Sanexen, qui est le consultant qui a été mandaté pour préparer le plan de réhabilitation des sols, nous expliquait, en fait, les grands principes.

Ce qui est important à retenir c'est que le plan de réhabilitation des sols doit être approuvé par le ministère de l'Environnement avant toute opération sur le site. Donc, c'est

540 des actions qui sont très bien encadrées par la réglementation gouvernementale. Les sols vont être gérés et traités sur place à l'exception des sols de type D qui devront être sortis du site et traités à l'extérieur dans des sites particuliers. Et le programme de réhabilitation intègre un mètre de nouveau sol pour l'ensemble du secteur résidentiel.

545 Je vais terminer avec la démarche et le processus réglementaire. Donc, tantôt je parlais du chapitre d'arrondissement. Le chapitre d'arrondissement mentionne qu'au niveau des ateliers du CN, en concertation avec le milieu, le développement du site des anciens ateliers du CN... bon, excusez, je vais le lire, comme ça, je vais arrêter de bafouiller : favoriser et encadrer en concertation avec le milieu, le redéveloppement du site des anciens  
550 ateliers du CN, en continuité avec le quartier et assujettir tout nouveau projet exigeant une modification réglementaire au dépôt et à l'adoption d'un plan d'aménagement d'ensemble.

Donc, quand on parle de dépôt et adoption d'un plan d'aménagement d'ensemble, ça se concrétise dans l'exercice qui se fait, entre autres cet automne, dans la démarche  
555 participative de consultation, donc celle qui est en cours, et qui va se décliner dans le dégagement de principes directeurs et, au mieux et ce qu'on souhaite, c'est développer un concept d'aménagement avec le plus de consensus possible.

Comme madame Roy le mentionnait, en début décembre il va y avoir une  
560 consultation où, justement, ces grands principes directeurs là et les consensus vont être expliqués et présentés pour se terminer avec le rapport de l'Office. Donc, on devrait décliner ça... le calendrier, vous le voyez à droite en jaune, au niveau du mois de décembre. Par la suite, il y a l'adoption des modifications réglementaires qui sont prévues dans la suite du processus. Excusez-moi, je cherche un pointeur... bon, excusez-moi. Donc, l'adoption des  
565 modifications réglementaires qui vont porter sur l'ensemble du site.

Donc, il faut comprendre que ces modifications réglementaires là vont prendre effet dans l'écriture d'un règlement, donc on parle de modifications de Plan d'urbanisme ici, mais on parle aussi de traduction des usages, des hauteurs, des normes, par exemple, de  
570 stationnement, donc c'est un ensemble de critères, de conditions qui vont être élaborés dans le règlement. Donc, il y aura adoption de cette nouvelle réglementation-là, autant au niveau du règlement de zonage que du Plan d'urbanisme, et ces modifications-là vont être soumises de nouveau à la consultation publique dans un cadre légal qui est déjà établi. Donc, les consultations publiques vont avoir lieu pour ensuite avoir une adoption avec ou  
575 sans modification des règlements, tout dépendant de l'enlèvement des consultations.

Ces modifications réglementaires là vont être accompagnées d'un accord de développement. Comme je le mentionnais tantôt, et c'est ce qui a été fait aussi dans les autres projets d'envergure à l'Arrondissement, l'accord de développement nous permet de  
580 travailler particulièrement les paramètres qui concernent les infrastructures, le logement social et abordable, les espaces verts, la cession de rues. Donc, c'est des éléments qui ne



découlent pas d'éléments d'urbanisme de la loi et qui ne peuvent pas être mis dans une modification réglementaire. Donc, l'Arrondissement, la Ville s'assure que ces paramètres-là sont respectés et sont par la suite mis dans un accord de développement et cosignés par la Ville et les parties prenantes.

585

Donc, ce qui est prévu, donc c'est un calendrier d'environ six mois. Donc, autour de l'été 2009, il pourrait y avoir adoption des règlements et de l'accord de développement, par la suite tout le phasage, toute l'adoption des permis va s'enclencher avec, comme je vous disais, un contrôle pour chaque demande de permis.

590

Et ça termine ma présentation.

**LA PRÉSIDENTE :**

595

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Madame Nadon. Donc, on s'arrêterait ici, ceux qui veulent poser des questions ou nous faire part de leurs préoccupations, vous vous inscrivez à l'arrière, il y a du café et puis on reprendrait dans une vingtaine de minutes.

600

**PAUSE**

**LA PRÉSIDENTE :**

605

Alors, s'il vous plaît, j'appelle madame Sylvie Bertrand. Bonsoir, Madame Bertrand. Allez-y, Madame Bertrand.

**Mme SYLVIE BERTRAND :**

610

Bonsoir. Alors, ma question est en rapport avec la dernière consultation qui s'est tenue au sujet du projet Dompack ou la Nortel, là, ou...

**LA PRÉSIDENTE :**

615

Le Nordelec?

**Mme SYLVIE BERTRAND :**

620

Le Nordelec. Et on avait négocié pour une réduction des espaces de stationnement et dans La Voix populaire d'il y a 15 jours ou d'il y a trois semaines, j'ai remarqué que des 60 espaces de stationnement négociés, parce que les pots d'échappement causent plus de cancer que la cigarette, ces 60 espaces ont été augmentés à 180 espaces de stationnement. Alors, est-ce qu'on nous tient ici à nous faire négocier pour la santé des enfants et pour l'avenir des enfants et conditions de santé...

625 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, voulez-vous, on va vérifier?

630 **Mme SYLVIE BERTRAND :**

... et puis que là on revient sur notre parole? C'est comme les 19 millions investis à dépolluer le parc Le Ber, 19 millions alors qu'il y a des enfants qui ont grandi avec ce parc pollué, est-ce qu'on a donné des compensations pour la santé de ces enfants-là?

635 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon, attendez on va vérifier sur... mais je voudrais juste quand même attirer votre attention sur le fait que quand même, ce soir, il ne faudrait pas perdre le temps qui est disponible pour parler du site des ateliers du CN, mais madame soulève un point qui  
640 concerne le Nordelec. Est-ce qu'effectivement, Monsieur Proulx, est-ce qu'effectivement on est passé de 60 à 180 espaces de stationnement?

**Mme JULIE NADON :**

Là, vous parlez du projet pour le Nordelec, je n'ai pas les données. Ce qui est prévu pour le Nordelec, c'est que c'est sûr que ce qui est voulu, c'est d'implanter le moins possible d'espaces de stationnement et si on fait le lien avec les ateliers du CN, le promoteur, comme je le mentionnais, veut implanter un quartier durable, donc de favoriser le moins possible la venue de voitures et de diminuer l'apport des stationnements.  
650

Donc, ça va être étudié dans tout le concept, évidemment, dans un plus pour l'environnement.

**Mme SYLVIE BERTRAND :**

Oui, mais ce que je veux souligner, c'est simplement que ces consultations peuvent paraître très démocratiques et puis on investit du temps, puis finalement on se retourne et puis tout ce qui a été dit puis tout ce qui a été fait se défait. Alors, il faudrait être bien sûr qu'on travaille pour une vision où nos enfants sont en premier, les plus importants.  
660

**LA PRÉSIDENTE :**

On va noter ça. Merci, Madame Bertrand. C'est une préoccupation qu'on va noter, qui est bien enregistrée. Maintenant, j'appelle monsieur Pierre Séguin.  
665

Allez, Monsieur Séguin, on vous écoute.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

670

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

675

Bonsoir.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

680

Je voudrais savoir, qui en est le propriétaire de tout ce territoire du CN?

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Nadon? Le Groupe Mach.

685

**Mme JULIE NADON :**

Le Groupe Mach.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

690

Groupe Mach. Ah, ils sont propriétaires d'une façon, là... il n'y a aucun lien gouvernemental dans la propriété, rien?

**LA PRÉSIDENTE :**

695

Non.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

700

La contamination du sol actuellement, est-ce que ça a été évalué et est-ce que ça va demander des fonds publics ou privés?

**LA PRÉSIDENTE :**

705

Pour décontaminer. Madame Nadon?

**Mme JULIE NADON :**

710 Tout le site a été caractérisé. Donc, Sanexen a procédé à toute l'analyse du site et dans le Plan de réhabilitation qui a été déposé au Ministère, la caractérisation du site a été identifiée. Donc, on sait exactement quel type de sol, quel type de contaminants sont où.

715 Pour la partie au niveau de la réhabilitation, je ne pourrais pas vous dire quelle portion qui est privée, quelle portion qui est publique. C'est sûr que par exemple pour les programmes comme Climasol, ou anciennement Revisol, si le propriétaire peut s'en prévaloir, il va sûrement vouloir le faire, mais on nous disait que c'est des critères difficiles à rencontrer pour l'instant.

720 Donc, ce qui est prévu dans un premier temps, c'est privé.

**LA PRÉSIDENTE :**

Des fonds privés?

725 **Mme JULIE NADON :**

Fonds privés, oui.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

730 Donc, pour l'aspect résidentiel, est-ce qu'il est plus probable que ce soit des fonds publics qui puissent servir à ça ou si c'est un mixte?

**Mme JULIE NADON :**

735 Je ne pourrais pas répondre.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

740 Bon. L'autre point que je voudrais savoir...

**LA PRÉSIDENTE :**

745 Monsieur, on va avoir l'occasion, le 6 décembre, de revenir là-dessus aussi. Allez-y.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

750 O.K. Là, j'ai lu le petit document qu'on a reçu à la maison puis c'est de là que j'ai noté quelques questions. Je voudrais savoir, sur tout le territoire du CN, quel est le pourcentage de territoire qui va être à des fins qu'on appelle parc d'entreprises ou industrielles, semi-industrielles?

755 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. La portion industrielle du site, ça fait quoi comme pourcentage d'espace?

**Mme JULIE NADON :**

760

Je n'ai pas le nombre de pieds carrés spécifiquement, là, je ne l'ai pas apporté avec moi, mais c'est sûr qu'à l'œil, là, moi, je dirais qu'il y a au moins 75 % du site qui demeurent à des fins industrielles.

765 **M. PIERRE SÉGUIN :**

Soixante...?

**Mme JULIE NADON :**

770

75 %, à l'œil.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

775 Ah, bien, c'est au-delà de ce que je pensais. L'autre chose...

**LA PRÉSIDENTE :**

780 Après ça, je vais être obligée de vous arrêter, Monsieur Séguin, puis vous vous réinscrivez si vous n'avez pas fini vos questions, O.K.?

785 **M. PIERRE SÉGUIN :**

O.K. J'ai juste une autre dernière question.

**LA PRÉSIDENTE :**

790

Oui.

**M. PIERRE SÉGUIN :**

795 J'aimerais que dans tout ce développement-là — depuis quelque temps, on constate  
qu'il y a un mouvement un peu arbitraire contre l'automobile, l'automobiliste. Il me semble  
que dans tout ce projet-là, on devrait voir une harmonie facilitant, pour ne pas mettre en  
opposition un groupe contre un groupe. Alors, je déplore cette constatation-là depuis une  
dizaine d'années, puis on dirait ça semble prendre plus d'ampleur.

800

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous trouvez qu'on attaque trop les automobilistes?

805

**M. PIERRE SÉGUIN :**

Bien, un peu. Un peu. Mais remarquez bien, je suis entièrement d'accord que de  
trouver des améliorations dans le transport en commun, là, loin de là, il n'est pas question...  
je suis pour tout ça, mais ça pourrait être plus harmonieux, au lieu de...

810

**LA PRÉSIDENTE :**

De s'opposer.

815

**M. PIERRE SÉGUIN :**

Ça peut créer des tensions, ça crée des tensions inutilement.

**LA PRÉSIDENTE :**

820

O.K. On va retenir votre préoccupation, merci.

825

**M. PIERRE SÉGUIN :**

Puis je souhaite, parce que le quartier avec ce développement-là, je pense que le  
quartier peut atteindre 20 000 à 25 000 de population, ce qui en ferait un quartier productif.  
830 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Séguin. J'appelle maintenant madame Anna Kruzynski.

835

Bonsoir, Madame Krunzynski.

**Mme ANNA KRUYNSKI :**

840

Bonsoir. Donc, moi, je suis résidente du quartier Pointe Saint-Charles, je pense comme la plupart des gens ici. En fait, je viens ici ce soir pour vous présenter un projet pour une partie des terrains du CN pour lesquels plusieurs personnes à Pointe Saint-Charles puis dans le Sud-Ouest s'organisent depuis un an et demi. Il s'agit d'un projet de centre social autogéré ou ce qu'on appelle un CSA.

845

En fait, on veut remettre un tout petit mémoire ce soir qui décrit plus en détail notre démarche, mais on est conscient et on est consciente que ce soir on discute des grands principes, mais vous allez voir pourquoi on présente ça ce soir. En fait, on a appelé l'Office puis on en a discuté puis on nous a dit que c'était correct si on le présentait ce soir, donc on le fait.

850

**LA PRÉSIDENTE :**

Absolument.

855

**Mme ANNA KRUYNSKI :**

Mais ça va prendre deux minutes, ça ne sera pas très long. En fait, notre demande c'est qu'un bâtiment sur les terrains du CN soit mis en réserve par les autorités publiques pour l'installation du centre social autogéré de Pointe Saint-Charles. Ce centre-là doit demeurer totalement indépendant, c'est-à-dire qu'il ne paie pas de loyer et qu'il jouirait d'une entière autonomie à ce qui à trait à sa mission, son fonctionnement et sa programmation.

860

C'est quoi un centre social autogéré? C'est un centre d'activités sociales, culturelles et politiques. On y retrouve souvent une panoplie de services et d'activités et de projets, par exemple des salles de spectacles, des salles de cinéma, des cafés, des restaurants qui servent de la nourriture récupérée et, en fait, à même les surplus du marché, des musées, des bibliothèques alternatives, et cetera.

865

Ici, à Pointe Saint-Charles, en fait dans le Sud-Ouest, depuis le lancement de notre projet en juin 2008, il y a six projets qui vivent déjà, mais ils organisent des activités dans les locaux qui sont empruntés à des groupes communautaires ou loués à des groupes du quartier. Donc, il y a eu des spectacles avec des bands locaux, des projections de films, des bouffes collectives, des ateliers de réparation de vélos, des ateliers d'éducation populaire, il y a un centre de média indépendant aussi qui s'est mis sur pied. En fait, des centaines de

875

personnes participent à ces activités-là, ce qui démontre, selon nous, qu'il y a grand besoin dans le Sud-Ouest de Montréal pour un tel projet. Tout ce qui nous manque, finalement, c'est le bâtiment.

880           Donc, pour terminer, je dirais tout simplement que nous trouvons inacceptable que les terrains du CN, qui représentent en fait un tiers du territoire de notre quartier, sur lesquels les gens d'ici ont travaillé, ils ont sué, ils ont saigné pendant des générations, soient vendus à un propriétaire privé pour un dollar. Nous sommes aussi en désaccord avec la vision du grand développement immobilier capitaliste qui a cours depuis quelques années à Montréal,  
885 et que nous voyons venir sur ce terrain. Ce genre de développement se fait à l'encontre du respect et de l'autonomie de la population qui habite à proximité.

          C'est en gros pourquoi nous voulons ce soir vous présenter ce petit mémoire qui présente un peu notre projet, et on a fait quelques copies aussi, si les gens de la salle  
890 veulent l'avoir, on va l'avoir à la sortie. Donc, je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

          Merci beaucoup. Voulez-vous donner ça à Hélène ici? Je vais appeler deux  
895 personnes en même temps, d'accord? Madame Caroline Andrieux et puis monsieur René Picard.

          Monsieur Picard, venez vous asseoir sur la première rangée puis madame Andrieux à la table. Il faudrait mettre au moins deux chaises à la table, si je comprends bien.  
900

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

          Je vais vous demander, est-ce qu'on peut passer des photos? Pas beaucoup, là, juste une ou deux?  
905

**Mme JULIE NADON :**

          Si quoi, pardon?  
910

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

          Est-ce que vous pouvez mettre des photos?  
915

**Mme JULIE NADON :**



Ah, passer? Oui.

920 **LA PRÉSIDENTE :**

Pouvez-vous nous expliquer ce que vous allez faire?

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

925

Bien, on va vous présenter nos revendications.

**LA PRÉSIDENTE :**

930

Dites-nous qui vous êtes, pour commencer.

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

935 Oui. En fait, nous, on représente une coalition de citoyens qui sommes des voisins et tous propriétaires occupants, directement exposés au projet. Donc, en fait, notre bloc, je ne sais pas si on peut voir le grand développement aussi sur la photo, on est directement en face du développement des entrepôts du CN.

**LA PRÉSIDENTE :**

940

Vous êtes sur quelle rue?

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

945

Nous sommes sur la rue Bourgeois, nous sommes du numéro 230 au numéro 268 et comme nous sommes regroupés, nous sommes un bloc de classe moyenne, on n'est ni pauvre ni riche, mais on travaille fort. Alors, d'abord vous exposer notre milieu de vie. Je ne sais pas si on peut voir les photos? O.K. Voilà.

950 Donc ça, c'est notre bloc. Donc, nous avons tous à cœur le caractère historique et patrimonial de nos maisons, une des grandes qualités du quartier de Pointe Saint-Charles. Nos maisons datent de 1885, donc nous sommes encore plus anciens que le CN, nous sommes directement reliés au Grand Trunk de l'époque. Donc, on est encore plus patrimonial que les entrepôts qui sont en face de nous.

955

Nos rénovations sont toujours réalisées avec passion au plus proche de l'original — si on peut voir les photos, j'ai mis quelques photos.

**LA PRÉSIDENTE :**

960 Ça s'en vient, ça s'en vient, continuez.

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

965 Bien souvent par nous-mêmes, la fin de semaine, avec des travaux aux coûts élevés parce qu'on veut vraiment garder l'aspect patrimonial de nos maisons. D'ailleurs, sous peu, l'Arrondissement nous a contraints de déposer des approbations pour changer nos fenêtres et nos portes de façade.

970 Donc, nous apprécions le caractère industriel et l'environnement, les grandes étendues les entourant. On est dans un endroit où il y a beaucoup, beaucoup de terrains et nombre d'entre nous ont connu les ateliers du CN. Notre doyenne qui est ici et qui est née au 240, de la rue y vit encore. Donc, plus de 50 ans.

975 Donc, nous nous impliquons beaucoup dans les événements populaires. Nous décorons nos maisons pour Halloween — d'ailleurs, il y en a une que j'ai photographiée qui est décorée en ce moment — nous participons au Jour de la terre, puisque nous nettoyons notre rue. D'ailleurs, une de nous a reçu un prix pour sa décoration extérieure de Noël. Grâce à nos interventions, nous avons nous-mêmes éliminé la prostitution qui était dans notre cul-de-sac et ramassons les papiers gras et les sacs de plastique en tout temps. Il n'y a  
980 pas presque plus de condoms qu'on ramasse. Juste dans notre arrière cour, nous avons des dizaines de blocs de logements sociaux, une des concentrations les plus importantes du quartier et même de l'Île de Montréal, bien évidemment.

985 Nous gérons avec tolérance les crises que cette situation engendre ayant choisi de vivre dans un quartier populaire. Nous fréquentons avec plaisir les équipements municipaux et les lieux communautaires de grande qualité de la Pointe, grâce à la persévérance et à l'activisme de ses citoyens et de ses leaders.

990 Donc, ce que nous souhaitons — d'abord, nous voulons encourager des démarches comme la vôtre que nous trouvons fondamentales dans des projets aussi importants que celui de la reconversion des ateliers du CN et nous remercions encore Action-Gardien qui, en tout temps, est toujours prêt à nous écouter, à l'écoute des citoyens.

995 Nous sommes globalement d'accord avec les grands principes que nous avons reçus dans le journal, comme si on prend point par point, on est d'accord. Donc, par exemple, nous sommes tout à fait d'accord à encourager l'harmonisation, le savant mélange entre la qualité architecturale et l'inclusion communautaire, le respect du patrimoine et de l'histoire, la qualité des espaces et, plus particulièrement, la conservation intégrale des entrepôts du CN.

1000 Il y a une photo qui, je ne sais pas si vous pouvez la voir, mais elle montre qu'il y a un des bâtiments qui est en train d'être totalement démantelé de ses fenêtres. Je ne sais pas si

on va pouvoir la voir... en tout cas, je continue. Voilà, en haut du pick-up rouge, là, il y a un des plus beaux bâtiments qui est en train de se faire démonter, donc on enlève toutes les fenêtres.

1005

Donc, nous voulons encourager une grande qualité d'architecture. Nous sommes très préoccupés dans ce projet par l'architecture, et même si modeste, mais respectueuse de l'environnement et écologique.

1010

Donc, nous voulons un lieu de vie avec des espaces communautaires, des parcs, des pistes cyclables et de larges trottoirs et des équipements municipaux. Nous voulons le respect de notre présence depuis de si nombreuses années. Ce que nous ne voulons surtout pas : des immeubles de quatre étages en face de chez nous. Là, j'entends huit étages, maintenant, donc je suis encore plus affolée. Nous, on se base sur ce dessin-là ici qu'on a reçu. Ce qu'on ne comprend pas aussi, c'est ces ponts. Est-ce que c'est des ponts d'habitation? Nous avons lu aussi des belvédères. Nous ne voulons pas que le quartier soit bétonné. Nous ne voulons pas aussi qu'on nous coupe nos perspectives et notre vue d'ensemble. On ne veut pas un bâti à l'emporte-pièce par un promoteur insignifiant qui est juste motivé par la spéculation. Nous ne voulons pas un ghetto de logements sociaux qui, au lieu d'être savamment répartis dans tout le quartier de la Pointe, soient ghettoïsés dans un même périmètre. Nous voulons une représentation de principe des citoyens, alors que les jeux sont faits et que seules des considérations économiques pourraient faire interrompre le processus. Nous voulons encourager la quantité au détriment de la qualité. Merci.

1015

1020

1025

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame Andrieux.

1030

**Mme CAROLINE ANDRIEUX :**

Alors, il y a deux autres, quelques autres petits points. Donc, globalement, on est d'accord avec tout ça, sauf les points que j'ai fait remarquer et on est très préoccupé par les ponts de six étages, où on ne comprend pas qu'on nous a collés là si près.

1035

À l'OPA, on avait mentionné qu'on voulait des ateliers d'artistes et d'artisans et aussi des lieux de tournage de films, pourquoi pas. Je ne revois pas ça dans la planification. Donc, les ponts de six étages, j'en ai parlé. On veut donc un ratio de logements et qu'au niveau des services, comme vous l'avez mentionné, au niveau de la rue Wellington, on touche le fond. Je pense que ça n'a jamais été aussi délaissé qu'en ce moment, les commerces. Donc, évidemment on est très préoccupé par ça.

1040

Et puis je vais passer peut-être la parole à un de mes collègues.

**LA PRÉSIDENTE :**

1045

Rapidement, parce qu'il y a encore une vingtaine de personnes qui veulent intervenir.

**Mme NADJA DAVELUY :**

1050

Moi, je suis très, très concernée par avoir des bâtiments de quatre étages et même les fameux ponts de six, c'est absolument immense, c'est directement devant chez nous, et on est les seuls bâtiments qui sont absolument, directement concernés par le projet, parce que c'est notre bout de rue qui va se bâtir, finalement. Donc, pourquoi? Il me semble que ça fait juste du bon sens d'avoir un miroir de nous devant chez nous, c'est-à-dire du deux étages ou bien le fameux parc qui a été poussé plus loin; pourquoi pas le mettre devant chez nous pour qu'on puisse les voir, les ateliers du CN.

1055

**LA PRÉSIDENTE :**

1060

Là, il faut que je vous arrête. D'abord, j'ai besoin de votre nom, Madame.

**Mme NADJA DAVELUY :**

1065

Nadja Daveluy.

**LA PRÉSIDENTE :**

1070

D'accord. Maintenant, il faut que je vous dise une chose, c'est que ce que vous avez entre les mains, c'est le résultat de l'OPA, si je me souviens bien, là — vous me corrigerez, Karine, si je me trompe — donc, le résultat de l'exercice de vision qui a été fait pendant un certain nombre d'années, en consultation du public.

1075

Cet exercice-là a donné des résultats. Il y a d'autres exercices qui sont en cours. Vous allez avoir l'occasion, au début du mois de décembre, de prendre connaissance d'intentions de développement, mais vous allez très loin dans les commentaires que vous faites, là. Il ne faut pas oublier que plus tard dans le processus, Julie Nadon en parlait tantôt, on va revenir avec des projets concrets. Quand vous nous parlez de deux étages, trois étages et six étages, c'est sûr que l'Option d'aménagement, elle, a fait un design quand même assez précis de ses souhaits, des souhaits des gens, mais dans le processus réglementaire qui va aboutir à l'autorisation de projets, il reste encore plusieurs étapes où vous allez avoir l'occasion de dire ce que vous pensez.

1085

1090 Nous, ce soir, on reçoit ce que vous dites, on va essayer d'en dégager les principes d'aménagement qui sont derrière, mais si je vous arrête, puis je ne veux pas que vous ayez l'impression que je veux vous empêcher de parler, c'est parce que vous allez avoir l'occasion de revenir à plusieurs autres reprises et que je voudrais avoir l'occasion aussi d'entendre les autres personnes.

**M. STÉPHANE DESHARNAIS :**

1095 Excusez, Stéphane Desharnais, je suis aussi propriétaire occupant et membre du bloc, si on peut dire. Nous, il y a comme urgence et angoisse parce qu'il y a déjà, le promoteur est déjà en train de construire en avant de chez nous, au coin de Bourgeois et Le Ber.

**LA PRÉSIDENTE :**

1100 Oui.

**M. STÉPHANE DESHARNAIS :**

1105 Et ce qu'il construit n'est pas du tout le reflet de l'architecture que nous on a. Alors, lui, il arrive vraiment avec une architecture, bon, qui peut peut-être dire moderne, là, mais il est après mettre sa modernité de toute façon dans tous les quartiers de la Ville de Montréal, sans respecter aucune architecture où il se situe d'ailleurs.

**LA PRÉSIDENTE :**

1110 Bon, d'accord.

**M. STÉPHANE DESHARNAIS :**

1115 Puis ça, je les ai tout recheckés, c'est toute la même affaire. Ça fait que lui, s'il n'est pas en respect déjà de ce qu'il fait, et il y a de fortes chances que ça soit le même, par la suite, même après toutes ces audiences et après toutes les procédures, je veux dire... oui, on est content que l'Office fasse toutes ces procédures-là, mais je suis après me demander

1120 réellement si le promoteur, lui, s'en fout pas un petit peu.

Alors, on est un peu angoissé par rapport à ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1125

D'accord. Alors, je vous remercie de votre intervention. Peut-être que je demanderais aux gens de l'Arrondissement de bien situer le projet qui a été autorisé par rapport à l'exercice de planification qu'on fait. Merci, messieurs, dame.

1130 Monsieur Richard, c'est ça? Monsieur Picard, voulez-vous vous avancer?

Oui, Julie Nadon.

**M. RENÉ PICARD :**

1135 Oui, c'est René Picard...

**LA PRÉSIDENTE :**

1140 Attendez, Monsieur Picard, ce n'est pas à votre tour, là.

Julie?

**Mme JULIE NADON :**

1145 Je voulais donner deux réponses : dans un premier temps, peut-être, là, la plus récente au niveau de l'architecture. C'est sûr que c'est tout un défi d'insérer de la nouvelle construction avec effectivement de la construction contemporaine par rapport à une architecture historique. Juste mentionner qu'au niveau de l'analyse des plans, encore une  
1150 fois, c'est le même processus que je mentionnais tantôt; le Comité consultatif d'urbanisme regarde les plans et font leurs recommandations au conseil de l'Arrondissement. Au niveau du Comité consultatif d'urbanisme, on a des citoyens, il y a aussi des professionnels qui y siègent et l'analyse se fait par ces personnes-là, dans un contexte où on doit intégrer des nouvelles constructions, tenter de faire un rappel aussi de l'histoire du quartier, mais sans  
1155 toutefois non plus faire du mimétisme. Donc, c'est un ensemble de critères qui sont évalués.

Oui, on a affaires au même promoteur, toutefois ça ne veut pas dire que ce qu'il va y avoir par la suite va être exactement la même chose. Donc, à ce moment-là, on peut avoir affaire à des gabarits et une architecture tout à fait différente aussi.

1160 Je voulais revenir aussi sur la question des fenêtres. Effectivement, actuellement, il y a un change de fenêtres qui a été effectué sur un des bâtiments des ateliers du CN. Il a fait l'objet d'une demande de permis en bonne et due forme et, encore là, a fait l'objet d'une analyse par les architectes et le CCU, le Comité d'urbanisme, sur quel type de fenêtre va être implanté et qui rappelle au mieux les anciennes fenêtres qui étaient là. Donc, ça suit, encore là, un processus d'intégration.  
1165

**LA PRÉSIDENTE :**

1170 D'accord. Monsieur Picard.

**M. RENÉ PICARD :**

1175 Oui. Moi, c'est pas compliqué. La question, là, là-dedans, là, c'est lequel profiteur qui va profiter de mettre des milliards dans ses poches un coup tout réalisé, ce projet-là? Comment de milliards qu'il va faire sur le dos du monde qui sont pas plus instruits que moi puis toi, puis qu'il te chante une belle chanson puis après ça, il va foutre son camp où, lui? Aux États, à la Barbade, quoi? Lui, il va faire des milliards sur notre dos à nous autres, là — moi, je bâtis ça, ça, ça — puis pour les sujets des tracks de chemin de fer, là? Il y a en a un  
1180 tout à l'heure qui a dit dans votre gang, qu'il y avait pas de tracks de parties. Allez donc vous promener sur le site. Moi, je reste en face puis j'ai un de mes chums, moi, qui travaille pour le CN puis il y en a déjà des tracks de partis. Puis mais que le projet soit fini, là, il va avoir fait au moins 35 millions avec des gars comme nous autres, puis après il sacre son camp aux États. Ça fait que tu sais, aujourd'hui, c'est money, money, on fait de l'argent, merci bonsoir.

1185

**LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Merci, Monsieur Picard.

1190 J'invite maintenant monsieur Gilles Marécal et puis madame Graciela Schwartz. Monsieur Marécal, Maréchal peut-être? Marécal? Vous allez me le dire.

**M. GILLES MARÉCAL :**

1195 Bonsoir, Gilles Marécal.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1200

**M. GILLES MARÉCAL :**

1205 Donc, c'est ça, on regardait un petit peu, on a tous reçu ce document qui nous donne un petit peu un avant-goût de ce qui nous attend. On n'est déjà pas très, j'allais dire très content du commencement des premières bâtisses qui se sont faites, puis nous, notre problème principal, ce sont la circulation des camions qui transportent et qui amènent et qui enlèvent des matériaux et qui passent par les rues résidentielles.

1210 La principale préoccupation qu'on a, je pense que vous avez pas mal de personnes  
 qui sont déjà venues à cette table et qui vous ont gentiment rappelé qu'on était aussi un  
 quartier patrimonial. Donc, ce qui veut dire que les trois quarts de nos maisons sont toutes  
 des fondations qui datent à peu près de 1890 à 1900, c'est-à-dire bien avant Alstom et le  
 CN, et toutes ces fondations sont fragiles. Donc, vous imaginez que quand vous avez  
 1215 quelque chose comme 150 camions qui peuvent passer dans une journée, qu'est-ce que ça  
 peut représenter sur le terrain en général.

Donc, moi, ce que j'aimerais savoir c'est — c'est bien beau tout ce beau complexe,  
 là, il y a plein de couleurs, c'est très joli, mais tous ces camions qui vont venir travailler,  
 amener des grues et tout ça, parce que ça ne va pas se faire à la pelle, j'imagine, j'aimerais  
 1220 bien savoir par où ils vont passer.

**LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, actuellement, la question de la circulation, c'est une des questions qui est  
 1225 sur la table et qui va donner sûrement lieu à la définition de principes d'aménagement. Pour  
 l'instant, il y a une situation actuelle, je vais laisser les gens de l'Arrondissement l'expliquer,  
 mais il y a deux types d'accès qui sont envisagés et il y en a un qui passe par Sébastopol,  
 près de Sébastopol, et il y en a un autre qu'on voudrait bien voir prendre forme, qui est en  
 haut, par Marc-Cantin. Mais ce que vous soulignez, les gens en sont très conscients, la  
 1230 question de l'enjeu de la circulation est revenue à plusieurs reprises, et on va essayer de  
 voir, au niveau du moins des principes d'aménagement, qu'est-ce qu'il est possible de faire  
 pour que la situation de camions lourds se fasse ailleurs que dans les rues résidentielles.  
 Ça, les gens sont tous préoccupés par ça.

1235 **M. GILLES MARÉCAL :**

C'est une situation assez hypocrite dans le cadre où légalement on nous dit : oui,  
 mais ce sont des camions de livraison. En fait, non, je pense que la Ville confond camions  
 de livraison et semi-remorques.

1240

**LA PRÉSIDENTE :**

Bon. Alors, peut-être que vous pourriez compléter, Monsieur Proulx ou Madame  
 Nadon?

1245

**M. NORMAND PROULX :**

Vous avez répondu sur les enjeux que soulève la circulation, l'accès au site et les  
 hypothèses qui sont sur la table. Par rapport à vos préoccupations, j'imagine, et je ne  
 1250 voudrais pas trop, trop déborder sur ça, c'est la situation actuelle.



1255 La situation actuelle, le propriétaire, de plein droit, peut rentrer des camions sur son site. Actuellement, il rentre des camions pour de la terre meuble, qu'on appelle, de la terre non décontaminée pour éventuellement décontaminer. Il y a une occupation aussi du site par JC Fiber qui doit dégager d'ici quelques mois et on est en train de trouver des solutions, à court terme, par le lien Sébastopol qui est aménagé pour qu'une grosse partie de la circulation transite par le lien Sébastopol. Mais actuellement, la problématique est soulevée dans le quartier, qu'on suit de près. C'est les activités de plein droit du propriétaire.

1260 **M. GILLES MARÉCAL :**

1265 C'est de son plein droit peut-être, mais nous on est de l'autre côté de la clôture et c'est nous qui subissons tout. Comme vous dites, JC Fiber devait normalement retirer, n'est-ce pas, si je me trompe pas, tout son papier recyclé avant le 20 octobre. On le 23, il n'a toujours pas rien retiré, au contraire il en a même remis.

**M. NORMAND PROULX :**

1270 Actuellement...

**M. GILLES MARÉCAL :**

1275 Je peux vous le dire, parce qu'il y a deux semaines, un samedi matin à 6 heures du matin, c'est peut-être un camion à la minute qui est passé dans les rues résidentielles, et pas un petit camion. Il y a facilement à peu près 150 camions qui sont passés ce samedi-là, juste pour aller mettre du papier, et ils repartaient, ils avaient comme un bruit, ils sonnaient comme très vides. Donc, c'était pas pour en retirer, là.

1280 Donc, ça serait bien de trouver une solution parce que là on parle juste de quelques camions pour un entrepôt qui vient mettre du papier, mais ça serait peut-être bien d'y penser aussi, à faire créer toute l'infrastructure, comme madame Roy disait, par Cantin, c'est-à-dire faire le tour du site, ouvrir, on sait que cette route existe, on sait qu'elle y est, il faut que le CN mette un petit peu la main à la pelle pour faire cette ouverture, pour faciliter le trajet de  
1285 tous les camions, sans passer par les quartiers résidentiels.

**LA PRÉSIDENTE :**

1290 Merci. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose? D'accord, on s'aperçoit que c'est important, pour vous, la circulation, que c'est un problème actuellement puis que vous souhaitez que ça soit étudié et réglé au plus vite.

**M. GILLES MARÉCAL :**

1295 On en a déjà parlé avec la mairesse de l'Arrondissement, plusieurs fois d'ailleurs.

**LA PRÉSIDENTE :**

1300 Oui, d'accord. Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter, Monsieur Proulx? Non, ça va?

**M. NORMAND PROULX :**

1305 Non. On comprend très bien la situation. Il y a des mesures qui sont déjà en place. Concernant le lien par Marc-Cantin, on a été présent à des discussions avec le CN et en fonction de la réglementation de Transport Canada, les demandes sont en cours, mais on parle d'entre 18 et 24 mois avant d'autoriser ce lien-là. Et malgré le fait que ça semble apparent que c'est là, il y a une réglementation qui interdit, c'est une réglementation fédérale, c'est une réglementation qui interdit un passage à niveau là où un train peut s'arrêter plus  
1310 que cinq minutes. C'est le cas actuellement. Et avec des pressions, suite aux problèmes de circulation, il y a eu une ouverture du CN à créer ce passage à niveau, mais l'approbation par Transport Canada, le CN s'engage lui-même dans les travaux, c'est lui qui les fait, c'est 2 millions pour les services professionnels, c'est en cours, mais on nous dit que le délai, c'est 18 mois. Entre-temps, c'est le lien Sébastopol qui peut accueillir une partie des camions en  
1315 gardant le parc Sébastopol à cet endroit-là, et on gère la circulation.

Je reviens au cas de JC Fiber, c'est vrai qu'actuellement, il n'a pas sorti tous ses papiers, tous ses ballots entreposés. Suite à des pressions et des menaces de constat, on nous dit qu'il ne rentre plus. Et je vous invite, s'il y a des camions de JC Fiber qui entrent, je  
1320 vous invite à m'appeler.

Par ailleurs, pour la sortie, on est en train de planifier cette sortie-là pour qu'elle ait le moins d'impact possible sur les milieux résidentiels, c'est-à-dire que ça ne sorte pas en dedans deux ou trois semaines et que ça génère d'autres fins de semaine d'enfer pour vous.

1325

**M. GILLES MARÉCAL :**

Oui, c'est ce qu'on nous avait dit déjà il y a pas mal de temps. D'ailleurs, par la rue Sébastopol, c'est loin d'être le problème, c'est la rue la plus petite de tout le quartier, donc  
1330 c'est vraiment pas la bonne solution.

Il y a une autre chose que j'aurais aimé savoir c'est... là, on parle de l'ancien site d'Alstom, qui est détenu par le groupe Mach, et on parle aussi des terrains du CN pour le même projet commun. Et là, il y a la question, si je regarde un petit peu la carte, je

1335 m'aperçois qu'Alstom est complètement entourée de chemins de fer. Donc, ça veut dire que le CN va complètement cesser toutes ses activités ferroviaires dans le quartier pour pouvoir faire de la construction immobilière?

**LA PRÉSIDENTE :**

1340

Non. Voulez-vous répondre?

**Mme JULIE NADON :**

1345

Oui. L'acquisition des terrains par le groupe Mach exclut les voies ferrées. Donc, les activités ferroviaires du CN se poursuivent sur leur propriété, sur les voies ferrées.

**M. GILLES MARÉCAL :**

1350

Oui, mais elles font tout le tour.

**Mme JULIE NADON :**

1355

Elles font effectivement le tour du site qui est en cause et elles sont prévues de rester et de continuer à fonctionner.

**LA PRÉSIDENTE :**

1360

Ça ne s'arrêtera pas, Monsieur. Ce n'est pas prévu pour s'arrêter.

**M. GILLES MARÉCAL :**

1365

D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va?

1370

**M. GILLES MARÉCAL :**

1375 Oui. Puis c'était juste pour vous dire aussi, pour vous, bien, que ce serait regrettable, comme on entend parler, d'avoir justement... ce serait bien que s'il y a des bâtisses qui se font, on est tout à fait ouvert à ça, mais ce serait bien, comme on nous dit, parce que de temps en temps, ça arrive aussi qu'on nous dise : « Bien oui, mais vous êtes dans un

quartier patrimonial et vous n'avez pas le droit de faire tels ou tels travaux pour garder l'aspect patrimonial. » Et là, on apprend qu'on va nous mettre des beaux bâtiments modernes.

1380

Je veux dire, nous, on paye aussi des taxes municipales par rapport à ça, peut-être, et je veux dire, c'est quoi le rapport de respect là-dessus? Je veux dire, on va avoir, comme disait la dame tout à l'heure, on va avoir comme deux effets de miroir : on va avoir un miroir moderne et un miroir patrimonial sur deux étages alors qu'on risque de se retrouver jusqu'à des choses allant jusqu'à huit étages?

1385

**LA PRÉSIDENTE :**

Bon, d'accord. On comprend très bien que vous êtes préoccupé par une architecture qui se marie au bâti qui est là déjà, que l'architecture qu'on planifie se marie, s'harmonise bien avec ce que vous avez déjà comme architecture ou ce que vos maisons présentent comme architecture, et que ça, ce soit un souci constant. Ça, c'est bien noté, je vous remercie. Merci beaucoup.

1390

1395

**M. GILLES MARÉCAL :**

Juste une dernière question, c'était pour les transports en commun.

**LA PRÉSIDENTE :**

1400

Oui, d'accord, rapidement.

**M. GILLES MARÉCAL :**

Qu'est-ce qui comptait être fait. C'était tout ce que je voulais savoir au niveau des transports en commun, qu'est-ce qui allait être développé comme transport en commun? Est-ce qu'il y a une nouvelle ligne de bus qui va être mise en application? Est-ce qu'il va y avoir des tramways? Il va y avoir quoi?

1405

1410

**Mme JULIE NADON :**

En fait, dans les présentations, jusqu'à maintenant, que nous avons eues par celui, la firme qui a étudié la circulation, ils ont fait un constat des circuits actuels. C'est sûr que sur ce qu'on compte, c'est le fait d'avoir des nouveaux résidents. Il va évidemment y avoir des approches pour l'amélioration ou la question de la desserte du transport en commun. Comme je le mentionnais, le but c'est vraiment de diminuer l'apport de voitures, donc d'aller vers des mesures alternatives, donc transport en commun, question de covoiturage, les

1415

firmer comme Communauto, donc c'est tous des moyens qui sont regardés pour vraiment aller dans des modes alternatifs puis diminuer l'apport de la voiture.

1420

**LA PRÉSIDENTE :**

Pour l'instant, là, on regarde plus comment on pourrait faire en sorte que le quartier soit un quartier plutôt de gens qui utilisent du transport en commun qu'un quartier qui mise sur l'auto solo. Alors, il y a eu intervention de monsieur Picard tout à l'heure qui, lui, disait chercher une harmonie, mais comme je vous dis, pour l'instant, c'est plutôt, on regarde plutôt du côté d'un principe d'aménagement qui favoriserait le transport en commun.

1425

Alors, je vous le dis, là, parce que si un jour, quand vous allez revenir le 6 ou le 7 décembre, au début du mois de décembre, vous, vous avez une prise de position là-dessus, il faudra nous le dire, d'accord?

1430

**M. GILLES MARÉCAL :**

Merci.

1435

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, j'appelle maintenant monsieur Figueroa. — Oui, Madame Schwartz, assoyez-vous, puis monsieur Figueroa, j'espère que je prononce bien votre nom, ou madame.

1440

Madame Schwartz, je vous écoute.

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

Bonjour.

1445

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

1450

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

Bonsoir, plutôt.

1455

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est vrai.

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

1460

Mais premièrement, je suis vraiment étonnée, c'est la première fois que je vois un processus de consultation populaire où les citoyens sont avisés seulement une semaine à l'avance, O.K., par une notification à notre porte. C'est vraiment incompréhensible. Si vous êtes sérieux par rapport au fait que... bien, vous êtes nos délégués, en vérité, O.K.?

1465

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais voulez-vous que je vous réponde là-dessus?

1470

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

Excusez-moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

1475

Allez-y.

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

1480

Je ne veux pas une réponse, c'est seulement une critique et vraiment, là, il y a aucune explication que je puisse accepter. Vraiment, c'est la première fois qu'on voit ça, puis je me demande jusqu'à quel point vous êtes sérieux, si vous nous avisez seulement qu'une semaine à l'avance et on n'a pas vraiment eu le temps, on aurait... On doit respecter, premièrement, le fait que c'est un quartier populaire, c'est un quartier où les gens sont vraiment très organisés, peut-être le quartier le mieux organisé à Montréal et on ne veut pas être consultés parce que vous décidez, non. Nous devons être partie parce qu'il y a déjà des démarches populaires qui sont extrêmement bien organisées et vous devez nous respecter. Mais avant de parler... en tout cas, je vais seulement souligner d'autres points avant, parce que ce point-là, il est vraiment très important.

1485

1490

Premièrement, j'ai une préoccupation comme beaucoup de personnes, et très grande, sur la question de la pollution environnementale sur ce site. Ce site est extrêmement contaminé. Il y a plusieurs personnes qui ont déjà demandé de la documentation à la Ville de Montréal et la Ville de Montréal n'a jamais fourni aucune documentation, aucune explication sur le type de contamination présent sur ce site.

1495

1500

Je vous signale que les trains de CN, Canadian National, ont déjà transporté des matières radioactives extrêmement dangereuses et que dans ce site, on a... justement, il y avait des ateliers où on réparait, on stationnait justement ces trains-là. Alors, ils sont contaminés et certainement il y a de la contamination radioactive là-dedans aussi, ce qui est extrêmement sérieux et un danger extrêmement grave pour la population.

1505 Vous avez de la documentation là-dessus, je veux la voir, et je vous signale qu'il y a même des groupes qui ont demandé de l'information là-dessus. Alors, il faut nous faire parvenir cette documentation. Cette documentation nous appartient puisque c'est nous qui habitons Pointe Sainte-Charles.

1510 Deuxièmement aussi, mais troisièmement, plutôt... en tout cas, je sais que le promoteur est en train de remplir le site de camions de terre, apparemment il est en train de même, c'est ça, couvrir avec de la terre. Ça, ce n'est pas une façon de contrer la pollution, O.K., parce que par exemple, s'il y a de la pollution radioactive, alors ça traverse les couches de terre.

1515 Alors, si vous dites que c'est apparemment un projet à vocation écologique, bla, bla, bla, durable, moi, je ne sais pas comment vous pouvez dire ça, quand il y a combien de fois, combien de temps qu'un organisme comme Action-Gardien vous parle du problème des camions dans le quartier? Est-ce que vous êtes sourds? Parce que vraiment, là, je veux dire, c'est vraiment incompréhensible.

1520 Troisièmement, comment est-il possible qu'étant dans un quartier populaire, dans un moment de crise où les besoins de la population s'aggravent de plus en plus, il y a un promoteur archimillionnaire qui achète tout ça pour un dollar? Pourquoi, avec des projets qui pas seulement vont totalement, sont totalement en opposition avec les besoins de la population et la volonté de la population, une population qui a déjà mis en marche des projets qui existent depuis une année et demie, mais aussi qui sont voués à l'échec? Parce  
1525 que la crise des marchés boursiers et la crise financière mondiale que nos leaders ne savent pas comment résoudre, le peuple sait comment la résoudre.

**LE PRÉSIDENT :**

1530 D'accord.

**Mme GRACIELA SCHWARTZ :**

1535 Alors, ces projets sont... c'est vraiment honteux de nous présenter, en tout cas, la volonté du promoteur dans un quartier comme celui-ci et dans les temps qu'on traverse. C'est une conjoncture où on ne peut pas permettre ce type de projet là.

1540 Par contre, j'étais extrêmement impressionnée à voir comment les gens qui ont mis à point le projet de centre social autogéré, en tout cas, je ne fais pas partie de ce projet, mais j'ai vu à plusieurs reprises leurs activités et leurs démarches et c'est vraiment du sérieux et des gens extrêmement, extrêmement bien organisés et qui prennent en compte totalement les besoins de la population et qui ont l'appui de la population.

**LA PRÉSIDENTE :**

1545

D'accord. Je vais devoir vous arrêter, Madame, parce qu'il y a encore une vingtaine de personnes qui veulent parler. Alors, je vous remercie, je comprends votre appui au centre social autogéré.

1550

**Mme GRACIELLA SCHWARTZ :**

1555

O.K. Je veux seulement, avant, parce que vraiment, avant, vous rappeler que vous êtes nos délégués. Nos délégués, O.K.? Vous êtes supposés nous représenter, le peuple. Alors, ne l'oubliez pas, parce que quand il s'agit justement de... en tout cas, nos délégués à la mairie, en tout cas, la mairesse, plusieurs fois on a essayé de la contacter pour toutes sortes de problèmes. Elle est très présente en campagne électorale, mais après on ne sait pas où est-ce qu'elle est.

1560

Alors, oubliez pas que vous êtes nos délégués et qu'il y a des projets qui sont déjà en marche et que dans la conjoncture actuelle, vraiment, là, les projets populaires de Pointe Saint-Charles ont la solution et il faut respecter la volonté populaire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1565

Merci, Madame.

**Mme JULIE NADON :**

1570

Madame Roy?

**LA PRÉSIDENTE :**

1575

Oui? Oui, je voudrais intervenir moi aussi, mais si vous permettez, je vais appeler le prochain intervenant ou la prochaine intervenante. C'est madame Joséphine Figueroa. J'ai l'impression que je prononce tout croche. Est-ce que madame Joséphine est là? Non? La prochaine intervenante, c'est madame Natasha Alexandroff et ensuite monsieur Derek Robertson.

1580

Alors, Madame Alexandroff, approchez-vous, je vais passer la parole à monsieur Proulx et monsieur Robertson, s'il est là, approchez-vous aussi.

Monsieur Proulx.

1585

**M. NORMAND PROULX :**



Oui. Je voudrais juste peut-être un tout petit peu d'information sur la contamination du site et les rapports.

1590 Le suivi du site, le suivi environnemental est encadré par une réglementation de Québec. On connaît, on a eu une présentation la semaine dernière de l'état de contamination et les coûts de décontamination du sol. Je peux rassurer le monde, par exemple, que même si c'est ce qu'on appelle un *green field*, c'est un site extrêmement hypothéqué puis ça coûte très cher le viabiliser, il n'y a pas de danger pour la santé. J'écoutais la remarque sur la radioactivité, donc tout ça est suivi par le ministère de l'Environnement, puis je voudrais juste rassurer les gens.

1595

1600 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Puis je pense qu'il faut dire aussi, Monsieur Proulx, encore une fois, que ces questions de contamination de sol et de gestion des sols, les gens vont avoir l'occasion d'en entendre parler un peu plus tard. Moi, c'est là-dessus que je veux intervenir.

1605 Je voudrais vraiment, là, juste vous rappeler qu'on essaie d'associer les gens, on essaie de vous associer très en amont des projets. Donc, ce que vous avez reçu ici, là, ça, c'est le résultat des travaux d'Action-Gardien qui travaille depuis cinq ou six ans, peut-être plus, avec les gens du quartier, pour développer une vision du site. Et nous, c'est des choses dont on va tenir compte, ça.

1610

On l'a déjà dit à Action-Gardien. D'ailleurs, il fait partie du comité d'orientation, on a déjà dit qu'on n'avait pas l'intention de recommencer à neuf. Mais ce qui est là, ce n'est pas nécessairement ce qui se fera, on est en train d'en discuter, il y a des hypothèses qui vont être amenées sur la table, les gens d'Action-Gardien vont aussi avoir l'occasion d'en discuter et vous allez avoir l'occasion aussi d'en entendre parler plus tard dans le déroulement du processus.

1615

Alors, je pense que ça c'est très important. Il ne faut pas que vous pensiez que ce soir, c'est la première et la dernière fois que vous allez entendre parler des projets. On vient chercher vos préoccupations et notre objectif, c'est vraiment de faire en sorte d'en tenir compte, très en amont du développement des projets.

1620

Alors, je pense que c'est important que vous le compreniez, là, parce que sinon ça va... les interventions que vous risquez de faire, c'est peut-être des interventions qui devraient être faites plus tard dans le processus puis qu'on manque l'occasion, pour vous ce soir, de dire : Qu'est-ce qui nous préoccupe? Il y a des gens qui l'ont dit. La circulation,

1625

1630 l'architecture, la protection du patrimoine, la décontamination des sols, la gestion des sols.  
Ça, pour nous, c'est très important d'entendre ça ce soir, parce qu'on va se revirer de bord,  
on va prendre ce que vous nous avez dit, et ça va entrer dans la réflexion qu'on est en train  
de faire et sur laquelle on va vous revenir pour développer une vision.

1635 C'est ça qu'on vient chercher chez vous ce soir, pas nécessairement vous entendre  
dire que vous voulez avoir du deux étages ou du trois étages. Oui, c'est important d'entendre  
ça, mais ce que je veux vous dire c'est que ces questions-là, vous allez avoir l'occasion d'en  
discuter plus en amont.

1640 Là, ce qu'on veut savoir, c'est qu'est-ce qui vous inquiète, qu'est-ce que vous  
souhaitez voir se développer comme principes d'aménagement pour que nous on puisse les  
reprendre et travailler avec ces éléments-là et des éléments qui vont venir de d'autres  
groupes, et qu'on mette ça ensemble et qu'on essaie de faire un bon portrait pour les élus.

1645 Et je reviens là-dessus, ceux qui vont avoir à décider, c'est les élus. Les  
représentants du peuple, c'est les élus. Et pour nous, on va respecter ça. L'Office est là pour  
recueillir les demandes des citoyens, les réflexions des citoyens, mais après ça, on va  
amener ça aux gens qui, dans notre démocratie, sont ceux qui sont élus par le peuple.

Madame Alexandroff, c'est à votre tour.

1650 **Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

Bonsoir, Madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

1655 Bonsoir, Madame Alexandroff.

**Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

1660 Messieurs, dame, bonsoir. Je vais commencer d'abord par une critique, je voudrais  
que vous ne preniez pas cette critique trop personnellement parce que je sais que vous êtes  
comme tout le monde, obligés par certaines lois.

1665 Alors, moi, plusieurs m'ont demandé dernièrement : est-ce qu'on va pouvoir avoir  
une traduction en anglais, simultanée? Est-ce qu'on peut venir avec les enfants? Est-ce  
qu'on va pouvoir les faire garder sans qu'on se fasse du souci? Et puis la réponse ça a été :  
non, non et non.

Moi, j'ai répondu cet après-midi à une réponse qu'on m'a donnée de votre bureau,  
parce qu'on me disait que : il y a pas de problème, il y a quelqu'un en anglais qui pourra

1670 répondre aux questions. Alors, moi, ma réponse c'est que : comment voulez-vous qu'il y ait des questions sur une présentation qui ne sera pas comprise?

1675 Il y a des anglophones à la Pointe qui, pendant des années, ont pu travailler, se nourrir, se loger en anglais parce que leur milieu le leur permettait. Alors, maintenant, on se trouve que ces gens-là ont le problème de ne pas parler ou pas très bien comprendre le français, et on se doit, malgré tout ce qu'on peut penser, de leur donner le service en anglais aussi. Parce que ces gens-là, on ne peut pas les mettre à part de ce qui se passe.

1680 Alors, les choses de ce qu'on nous a dit, c'est que les autres quartiers anglophones, eux, ils ne demandent rien. Alors, oui, c'est certain. Pourquoi? Il y a trois possibilités : d'abord, c'est peut-être des personnes plus aisées, peut-être plus riches qui ont pu se permettre des études; la deuxième, c'est une forte proportion d'immigrants qui est en apprentissage ou qui s'en fiche carrément; puis la troisième, c'est peut-être qu'ils vous tournent carrément le dos et ils ne viennent pas parce qu'ils savent qu'on ne leur parlera pas anglais. Alors, de toute façon c'est leur problème puis ce n'est pas le nôtre. Cette politique de la Ville de Montréal envers ses quartiers à grande occupation anglophone est injuste, antidémocratique et ne profite qu'à elle. Moins de votants, moins de problèmes.

1690 Il y a aussi le problème des garderies que vous ne mettez pas à la disposition des citoyens; moins de jeunes parents qui peuvent s'exprimer. Voyez-vous, tous ces gens ont à cœur un quartier où il fait bon vivre, se loger d'une manière décente, sans problème de circulation, pollution avec un bon réseau de transport. S'ils ne peuvent s'exprimer, ce sont les promoteurs, les arrondissements et la Ville de Montréal qui auront le dernier mot et ce mot il est « piastres ».

1695 Alors ça, c'est cette petite critique en passant.

**LA PRÉSIDENTE :**

1700 Avant que vous ne posiez votre question, quand même, je voudrais dire que pour ce qui est de la garderie, actuellement on est train d'essayer de voir comment est-ce qu'on ne pourrait pas, la prochaine fois, être mieux organisés, d'accord? Il y a des questions, il y a des problèmes d'assurance et de responsabilité et c'est pour ça que ce soir, on n'a pas été en mesure de donner un meilleur service. Mais on a très bien compris votre demande et on va essayer de faire en sorte que la prochaine fois, on soit mieux organisés.

1710 Et pour ce qui est de la présentation en anglais, nous, on a suivi les règles de la Ville, et les règles de la Ville, c'est qu'il n'y a pas de traduction simultanée. Mais s'il y a des demandes d'anglophones, de groupes d'anglophones, on peut essayer de voir comment on peut s'arranger. Ce soir, d'ailleurs, on aurait pu le faire si la demande était venue des gens de la salle. Je sais que vous l'avez formulé, mais nous on ne savait pas qui est-ce qui était

1715 venu, finalement, dans la salle, parmi les parlants anglais. On aurait pu vous regrouper dans un coin et faire en sorte de demander à quelqu'un d'aider à traduire et c'est sûr qu'on peut traduire aussi des informations de base en langue anglaise pour les gens qui n'auraient pas compris, et que vous pouvez poser vos questions en anglais et recevoir des réponses en anglais.

1720 Alors, peut-être que vous n'allez pas trouver ça complètement satisfaisant, mais je voulais quand même vous dire que les demandes que vous avez faites, elles ne sont pas tombées dans la poubelle, d'accord?

1725 **Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

Oui, ça, je m'en doute bien. Mais vous savez, s'il n'y a peut-être pas beaucoup d'anglophones qui vous font des demandes ce soir, c'est parce que quand ils nous l'ont demandé, on leur a dit qu'il n'y aurait pas de traduction.

1730 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah, d'accord.

1735 **Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

Parce que c'est ce qu'on nous a dit. Alors, ça, c'était mon côté citoyenne, alors c'est mon côté givré. Je vais vous montrer mon côté de vice-présidente de la Société d'histoire de Pointe Saint-Charles.

1740 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1745 **Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

Le patrimoine. Alors, nous avons, à Pointe Saint-Charles, des bâtiments qui ont... naturellement que les bâtiments originaux du Grand Tronc ne sont plus là, mais on en a qui commencent déjà, depuis 1914. Et on voit petit à petit ces bâtiments se détériorer dans le sens que tranquillement on change une fenêtre par ci par là, on change une porte.

1750 Le problème, c'est que ces bâtiments ne se ressemblent plus. Et là, je viens d'apprendre qu'ils ont eu une autorisation pour changer des fenêtres. Alors, les fenêtres des bâtiments du CN, c'est des grandes fenêtres avec des petits carreaux. Bon. C'est des

1755 choses qui peuvent se refaire. Bon, ça coûte peut-être plus cher, mais ce que je vois qu'on est en train de faire actuellement, ce n'est pas ça. Et moi je sais que le CCU, bien, ça a l'air qu'ils sont passés par là, mais j'ai bien l'impression que ça a passé très vite, parce que je ne trouve pas ça acceptable.

1760 Je ne pense pas qu'il y ait sur ce terrain un bâtiment qui mérite d'être détruit; qu'on garde la coquille extérieure, à l'intérieur, ça a quand même été très bien fait, c'est assez solide. À mon avis, l'aspect extérieur devrait rester le même. Puisque le CSA a demandé d'avoir de l'espace pour faire un centre autogéré, ce avec quoi je suis tout à fait d'accord, bien, moi, je trouve que le beau petit bâtiment, tout petit, qui est à l'entrée du site, qui a l'air d'une maison un peu style italien, bien, moi, je demanderais qu'on l'ait comme musée sur 1765 l'histoire de Pointe Saint-Charles et puis sur le CN. Alors, ça, c'est ma petite demande personnelle.

**LA PRÉSIDENTE :**

1770 D'accord. C'est bien enregistré.

**Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

1775 La dernière chose, j'aimerais savoir pourquoi un promoteur qui a acheté pour un dollar des terrains comme le CN ne soit pas obligé lui-même de faire la décontamination. Je trouve ça scandaleux, je trouve ça honteux, ce type-là, ou disons ce groupe-là va se sortir les poches pleines de frics puis ceux qui vont payer après, c'est ceux qui vont devoir acheter ou louer parce qu'ils seront obligés de repayer une partie de la décontamination puis ça, je trouve ça absolument honteux.

1780 Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

1785 D'accord. Écoutez, vous êtes la deuxième à soulever cette question-là. On va essayer de voir s'il est possible d'aller chercher une réponse sur... tantôt, il y a quelqu'un qui a posé la question sur la proportion de fonds publics, fonds privés investis dans la décontamination. Je pense qu'il y a moyen d'aller chercher une réponse articulée là-dessus et sur laquelle on pourrait vous revenir quand on va se reparler au début du mois de 1790 décembre.

**Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

1795 Un autre point là-dessus; c'est que le CN et le Grand Tronc, c'était des compagnies du gouvernement fédéral jusqu'à il n'y a pas longtemps, et à mon avis ce serait le

gouvernement fédéral qui devrait décontaminer, parce qu'il en est responsable du temps qu'il avait les terrains. Maintenant, ça n'empêche pas que le truc à une piastre, là, on a eu du mal à l'avaler parce que nous, on l'aurait pris pour 20 000 \$, sans problème.

1800 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci, merci, Madame Alexandroff.

1805

**Mme JULIE NADON :**

Madame Roy?

1810 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

**Mme JULIE NADON :**

1815

Je voulais juste mentionner, en tout cas jusqu'à ce qu'on ait l'information plus précise, ce qu'on avait eu comme information, c'est que le propriétaire a fait l'achat sous la responsabilité de décontaminer lui-même, donc à ses frais privés, là.

1820 **Mme NATASHA ALEXANDROTT :**

C'est-à-dire qu'à ce moment-là... vous voulez dire les propriétaires qui achètent du Groupe Mach?

1825 **Mme JULIE NADON :**

Non, non, le Groupe Mach a acheté avec l'engagement de décontaminer.

**Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

1830

Ah, O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

1835

Ce pour quoi il a payé un dollar, entre autres, c'est parce qu'il devait payer la décontamination.

**Mme NATASHA ALEXANDROFF :**

1840 C'est parfait. C'est ça qui devait être fait, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1845 Merci. Alors, Monsieur Robertson, voulez-vous vous avancer? J'appelle monsieur Philippe Côté.

Monsieur Robertson, on vous écoute.

**M. DEREK ROBERTSON :**

1850 Bonsoir tout le monde.

**LA PRÉSIDENTE :**

1855 Bonsoir.

**M. DEREK ROBERTSON :**

1860 Ma question est pas trop compliquée, c'est juste que je veux saluer vous autres pour la démarche réglementaire, je pense que c'est une très bonne affaire que vous êtes en train de faire ici, parce que moi je viens du quartier Saint-Henri et on avait... c'est vrai qu'on avait les consultations publiques au niveau de l'échangeur Turcot, des affaires comme ça, c'est une très bonne affaire que vous faites ici. C'est dommage que le MTQ n'a pas suivi votre exemple.

1865 En ce qui concerne la chose que tu mentionnes, l'intégration potentielle des éléments des sites connexes, je pense que c'est un sujet très intéressant, c'est parce que vous mentionnez aussi dans votre Power Point, la présentation Power Point mentionne le Havre, Griffintown, Nordelec, Tri postal, Technoparc, ça veut dire qu'il y a plus que 8 000 logements.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**  
S'il vous plaît, en arrière, c'est parce que vous parlez puis on entend mal monsieur Robertson en avant. S'il y en a qui veulent jaser, allez vous en plus au fond de la salle.

1875 Monsieur Robertson, collez pas trop le micro sur votre bouche.

**M. DEREK ROBERTSON :**

1880 Bon, d'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

1885

**M. DEREK ROBERTSON :**

1890 O.K. Vous mentionnez le contexte urbain : le Havre, Griffintown, Nordelec, Tri postal, Technoparc, comme j'ai mentionné, plus que 8 000 nouveaux logements dans au moins dix ans. C'est une grande chose que personne n'a pas discuté, que vous discutez de ça comme tout... We need to speak about this in totality. The changes that are coming to the South-West of Montreal, l'arrondissement de Sud-Ouest sont... l'impact dans 10, 15, 20 ans sont incroyable.

1895

We won't recognize the face of the South-West, parce que quand tu mentionnes tout ça, il a jamais mentionné une chose : transportation. La Ville de Montréal est en train de parler de respect de l'environnement, le développement social, des affaires comme ça, puis la priorité en transport urbain, il n'y a pas de question de ça ici.

1900

1905 Si on avait plus que tous ces logements, tout le monde qui vient ici, il n'y a pas de question de trame... il faut tout brancher ça ensemble. When you speak of the totality of the South-West, you must speak of all of these developments. The most important is the transportation network. We're about to have the South-West -- I live in St.Henri, we just had for the last four months, the highways are being closed, entrances, and there's been diminished lanes, okay? La circulation dans le Sud-Ouest is very dangerous. It is become really dangerous. The level of pollution, the noise pollution, the trucks going through all night, the Ville-Marie is being closed down, so everyone is going through les routes résidentielles. I mean, people back behind here, you haven't seen anything yet until this development comes, but when you put all together the totality of all these developments, there are needs to be discussion and most importantly, when I say transportation, I mean the highways.

1910

1915 We're about -- the Government of Montreal is about to start, they're attempting to start -- attempting and we can stop it -- the Bonaventure, le boulevard urbain Bonaventure. You want to start next year. There's no discussion about diminishing the lanes, you're actually going to expand the highways going from four lanes to eight lanes. And another important thing is -- very important -- is the échangeur Turcot. They're talking about échangeur Turcot there, it's coming from the 1st Avenue in Ville St.Pierre right to Green Avenue and it's coming from Laverendrye up to the foot of Decarie. No ones is discussing the totality.

1920



1925 When these lanes start to be shut down and this job site start, this South-West, when you come over the Champlain Bridge, which is la voie routière la plus importante dans l'Est du Canada, when you come over the bridge and you've got two job sites, two construction sites on the highways, where is the traffic going to go? It is not going to have anywhere to go. I can tell you where it's going, it's going to come into our urban streets and our residential streets, and it's going to go like that for seven years or eight years, if we accept this plan going forward.

1930 The Bonaventure urban boulevard has not been fully put forth, their discussion is very preliminary, yet they want to get going next summer. This is solely Ville de Montréal, un projet de la Ville de Montréal, and I think that it should be discussed. And most importantly is an alternative to this. We've got, they're talking about diminishing the impact routier, why are we having more traffic, more lanes? Just the Bonaventure highway, you take it, they're going to turn it into an urban boulevard of eight lanes and, you know, four lanes and four lanes or  
1935 six lanes and six lanes. That's, you know, that's a lot of traffic going each way, that's more. When you have the Turcot interchange, they want to put it -- oh, it's 200 000 cars a day now, they want to augmenter de plus que 300 000.

1940 Where is the connection between the transport en commun reducing the impact of the automobiles? It's not, there's no connection, it's totally disconnected. And most important, if I can just come back to the beginning, la manière que tout ça a été discuté, c'est très important que vous êtes en train de faire la consultation ici, mais c'est juste pour le CN. Il faut qu'on fasse, parce qu'il y a pas juste le Tri postal, there's four other Canada land's corporation. There's four, so that's a total of five sites to be redeveloped in the South-West,  
1945 plus le Havre, plus the Griffintown. It needs to be connected together, there's need to be a discussion, a comprehensive and full and complete plan of what is about to happen, because it is not happening -- if I may, Madam -- and one thing I might like to say is we have a great, great potential. Of all this redevelopment of 8,000, there's a lot of acres that is about to be redeveloped. Well, there's over 180 acres that could be possibly redeveloped that are not  
1950 being discussed, and that is by eliminating this dangerous highways that are encavés en secret nous autres, le Sud-Ouest, they are encircling us, they could be... if you come over the Champlain Bridge and you get rid of the Bonaventure autoroute completely, you get rid of the 15 going up to Decarie, and you do it by building a tunnel straight from the Champlain bridge to connect to the Ville-Marie tunnel which could be extended to the foot of the  
1955 autoroute Décarie.

We can get rid of these highways once and for all in the South-West, and that is the priority of the City of Montreal, that is the priority of le Gouvernement du Québec, and ça c'est la priorité de même le niveau fédéral, le développement, le respect de l'environnement,  
1960 transport en commun, diminuer la force et l'impact des automobiles.

We can get rid of these cars in the surface once and for all, and we could diminish the size of the highways. If Boston can do it and if Paris can do it, why can't Montreal get rid

1965 of our highways, get them on the ground, and build a solid environment for everyone for the future. We need green space, a 180 acres possibly to be redeveloped. Very, very important.

**LA PRÉSIDENTE :**

1970 Mon Dieu, vous allez lancer un parti politique, vous.

**M. DEREK ROBERTSON :**

1975 Ça prend ça. Un tunnel, on manque un tunnel, on mérite un tunnel et on lâche pas. Nous, dans le Sud-Ouest, on mérite un tunnel. Get rid of these highways.

**LA PRÉSIDENTE :**

1980 C'est bon, d'accord. Alors, quand même, peut-être Monsieur Proulx ou Madame Nadon, vous pourriez nous dire comment ces questions de transport ou de circulation qui effectivement peuvent être inquiétantes pour les gens, quand on regarde le nombre de projets de redéveloppement qui sont en cause, comment ces questions de transport-là sont-elles étudiées à une échelle plus large que celle de la Pointe Saint-Charles, par exemple?

**M. NORMAND PROULX :**

1985 O.K. Oui, la présentation ou les propos sont assez pertinents puis impressionnants. Quand on adopte chacun des projets, on demande, depuis peut-être un an, un plan de déplacement, une gestion des déplacements, c'est-à-dire pour utiliser des modes alternatifs, comment, pour un site particulier, pour un projet particulier, on peut augmenter le transport collectif, réduire l'auto, et cetera.

1995 Maintenant, plus globalement, votre analyse est tout à fait pertinente et la Ville, depuis un an et demi, suite au projet Griffintown, Société du Havre, le projet Bonaventure a commandé, toujours dans la perspective d'un Plan de transport où est-ce qu'on cherche des objectifs de développement durable, transport collectif, transport alternatif, a demandé des études pour mieux intégrer tous ces projets-là pour pas qu'un pénalise l'autre ou pénalise des citoyens d'un quartier.

2000 Par ailleurs, ce genre d'étude-là, vous savez, je caricaturerais, mais il y a beaucoup de millions qui se passent pour les firmes de consultants, parce que c'est continuellement en évolution, mais la problématique est sur la table et quotidienne. Si je pense, par exemple, à la Société du Havre où tout le transport collectif, ils sont en train de réfléchir actuellement au transport collectif proche de leur projet, mais on peut, dans chacun des projets, avancer en réduisant l'utilisation de l'auto, mais on a une réflexion, elle est en train d'être faite, sur  
2005 l'ensemble des projets puis comment ils sont interreliés.

**LA PRÉSIDENTE :**

2010 D'accord. Monsieur Côté? — Merci, Monsieur Robertson. J'appelle madame Chantal Zumbrunn.

Monsieur Côté, bonsoir.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2015 Bonsoir. Je me présente, bon, voilà j'ai un petit atelier du patrimoine urbain de Montréal et mon mémoire au Plan d'urbanisme en 2004 portait justement sur la planification de la Société du Havre qui recherchait donc, un développement équilibré du centre ville dans l'Est et dans l'Ouest. Et en tant que tel, il n'y a jamais eu de consultation formelle sur cette  
2020 grande planification-là. Donc, on pourrait dire que ce soir mes remarques s'adressent donc à la Ville centrale qui a donc fait les grands paramètres, si je peux dire, de redéveloppement, entre autres, concentré dans le Sud-Ouest. Et par conséquent, ça s'adresse moins au projet particulier qui, comme a été présenté, découle, si je peux dire, des grandes orientations.

2025 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourriez nous les résumer, puis on va prendre votre mémoire, si vous voulez bien, s'assurer que ça se rende à bon port et s'en inspirer nous-mêmes, mais peut-être ce soir, simplement nous présenter un résumé, parce que j'ai encore une quinzaine de  
2030 personnes qui veulent intervenir sur le cas concret du site du CN.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2035 Oui, mais je trouvais que c'était important de s'adresser à la Ville même.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, je vous comprends. Alors, je veux juste m'assurer que vous ne preniez pas 15,  
2040 20 minutes, là.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Non, non, non, je ne prendrai pas, non, non, 15 minutes.

2045 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, allez-y.

2050

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2055

Non, non, c'était simplement de soulever que la planification en cours annonce le désenclavement du secteur dans la phase 2 de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, donc dans un horizon de 15 à 25 ans.

2060

Donc, je trouve malheureux qu'on entreprenne un réaménagement majeur de la Pointe Saint-Charles avec une planification à aussi long terme et qui consiste à reconduire, d'une certaine façon, l'échangeur autoroutier qui est abandonné depuis 1962, celui qui devait traverser Pointe Saint-Charles à travers le parc Marguerite-Bourgeois, qui ne fait pas partie du tout de la planification de la Société du Havre.

2065

Donc, d'une certaine façon, on s'engage pour un grand projet de développement domiciliaire de plusieurs milliers d'habitations avec des outils très faibles, je dirais, d'accès au fleuve, qui est un des grands principes du Plan d'urbanisme et aussi de désenclavement de secteur.

2070

Donc, par conséquent, cette réflexion-là nous a fait participer, y compris le groupe en recherche urbaine Hochelaga-Maisonneuve, à l'OPA Pointe Saint-Charles. Donc, on avait soumis deux propositions majeures qui permettaient, à très court terme, de désenclaver la façade fluviale et aussi de donner accès au fleuve. Donc, je pense que la, et c'est reproduit dans le plan...

2075

**LA PRÉSIDENTE :**

Effectivement.

2080

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Donc, c'est le boulevard Marc-Cantin, qui est indépendant de l'autoroute Bonaventure, et aussi l'accès au fleuve avec l'échangeur autoroutier abandonné devant le parc Marguerite-Bourgeois.

2085

Et j'arriverais un peu plus vite, dire que comme actuellement, l'ensemble du Sud-Ouest, ses infrastructures sont en réflexion, on voit l'échangeur Turcot, on voit que les ateliers CN sont peut-être remis à niveau avec l'arrivée de l'AMT. D'ailleurs, je demanderais

2090 le dépôt du décret 884-2008 où Québec annonce une réserve foncière pour l'AMT sur les terrains du CN. Je ne l'ai pas vu sur le site de l'OCPM, le décret de la réserve foncière.

**LA PRÉSIDENTE :**

2095

S'il n'y est pas, ça devrait être fait dans les prochains jours.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2100

O.K. Parce qu'à ce moment-là, il y a des grandes dimensions transport qu'on ne peut pas abandonner et par conséquent, je pense qu'il faudrait se reposer l'enjeu de l'aménagement des infrastructures dans le Sud-Ouest, donc les enjeux autoroutiers, les enjeux aussi d'emprise ferroviaire. Et après, on pourra commencer à développer du résidentiel, mais tant qu'on ne s'est pas fait une tête sur l'ensemble de ces grands chantiers là qui, à court terme, sont de plusieurs milliards de dollars d'argent public, je trouve difficile de vraiment, je veux dire, prendre position.

2105

**LA PRÉSIDENTE :**

2110

O.K., d'accord. Ça, c'est intéressant. Donc, c'est les enjeux que vous soulevez, vous, autour de cette question de revitalisation du CN, on appelle ça le *big picture*, là, qu'on n'a pas encore en main et alors qu'on s'engage dans une revitalisation d'un site en particulier.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2115

Comme par exemple, la ligne du Grand Trunk qui traverse Pointe Saint-Charles. On sait que c'est une requête, il y a au moins trois options qui peuvent être développées alentour de cet axe qui est là depuis l'ouverture du pont Victoria. Donc, comment ça se fait qu'on le prend pour acquis? Pourtant, on veut investir aussi bien au point de vue du privé plusieurs centaines de millions de dollars puis on ne voit pas du tout, comment dire, la plus value de ces investissements-là au niveau d'enjeux majeurs. Si on me dit qu'il y aura un parc réaménagé, je considère que c'est pas la plus value d'un investissement immobilier de la stature dont on discute.

2120

**LA PRÉSIDENTE :**

2125

D'accord.

**M. PHILIPPE CÔTÉ :**

2130

On parlerait vraiment de grands projets.

2135 **LA PRÉSIDENTE :**

Pouvez-vous laisser votre mémoire à Hélène?

2140 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Non. Je ne l'avais pas avec moi, c'était juste de rappeler pour la présentation, mais on pourrait soumettre plusieurs documents, y compris ceux qu'on a développés pour Pointe Saint-Charles.

2145 **LA PRÉSIDENTE :**

Si vous le souhaitez, en fait, si vous l'envoyez au bureau ou par courriel, vous communiquez avec Henri Goulet, d'accord?

2150 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Parfait.

2155 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment.

Alors, on va entendre madame Zumbrunn et j'inviterais en même temps madame Micheline Crompt à s'avancer.

2160

Madame Zumbrunn, bonsoir.

**Mme CHANTAL ZUMBRUNN :**

2165

Bonsoir, Madame Roy, la question est pour vous. Vous savez, c'est tout un défi que de comprendre les enjeux et le processus d'un tel développement. Je me réfère à l'extrait du procès-verbal où on vous a donné votre mandat et je lis, c'est très court, qu'on vous donne comme mandat de faire une démarche participative visant l'élaboration d'un plan d'ensemble. Or, à la lecture de votre communiqué de presse, ce que je lis c'est de contribuer à identifier les principes directeurs qui guideront le développement.

2170

2175 J'aimerais comprendre la différence et j'aurais comme un commentaire. Moi, il me semblait comprendre qu'un plan d'ensemble, c'était un mécanisme qui avait des dents, qui donnerait l'enlignement à des promoteurs qui devraient s'y tenir, et j'ai l'impression qu'il y a une différence donc, entre un plan de développement et, si ma compréhension est bonne, et des principes directeurs qui guideront le développement.

**LA PRÉSIDENTE :**

2180 Bon. Alors, je vais vous dire la façon dont on a compris notre mandat; pour ce qui est de la définition d'un plan d'ensemble, on va aller voir de ce côté-là, d'accord?

2185 Alors, nous, on a compris le mandat de la manière suivante : on est en amont de la définition ou de l'élaboration de projets concrets de revitalisation du site et ce qu'on souhaite c'est d'associer, le plus largement possible, des gens à l'élaboration d'une vision qu'on souhaite la plus concordante possible, la plus consensuelle possible. Et quand je dis « on », c'est l'Arrondissement, les élus de l'Arrondissement qui sont dans cette situation-là. Ils souhaitent une élaboration de vision la plus consensuelle possible. On a demandé à l'Office de venir supporter l'Arrondissement dans sa démarche participative.

2190 Alors, l'Arrondissement va intervenir à plusieurs moments. Nous, on arrive à un moment donné, donc on va faire une séquence de ce processus-là et ce qu'on cherche, c'est donc de faire en sorte de comprendre comment les principaux acteurs du milieu et la population, comment ils voient le développement de ce site-là, quel type d'activités on souhaite que ce site-là porte dans l'avenir.

2200 Alors, en même temps qu'on comprend notre mandat de cette manière-là, on sait très bien que dans le quartier, depuis sept ou huit ans, Action-Gardien et d'autres organismes, je pense à RESO, aussi, ont fait des démarches associant le public, associant des groupes populaires pour justement définir ces visions-là et définir aussi, en dessous de la vision, là, il y a des principes. En fait, pour s'assurer de la bonne réalisation de la vision, on décline ça en principes. Donc, ces organismes-là ont déjà fait des exercices.

2205 Nous, on se dit : on ne recommence pas à zéro. Ça serait, je pense, ne pas du tout respecter les démarches qui ont été faites, et pour les avoir regardées, je pense qu'elles ont été très bien faites et faites avec le plus grand souci d'honnêteté. Alors, on essaie de récupérer et on se base là-dessus pour avancer.

2210 Alors, dans la mesure où on a déjà des documents qui énoncent une vision, qui énoncent des principes directeurs, ce qu'on essaie de faire c'est de remettre les acteurs ensemble, de faire en sorte qu'ils se remettent à discuter chacun en fonction des exercices qu'ils ont faits, ils les oublieront pas, et qu'ensemble, cette fois-là, autant les développeurs de leur côté qui eux n'étaient peut-être pas partie aux exercices qui ont été faits précédemment,

2215 que des organismes comme RESO, qui rassemble les organismes socioéconomiques et Action-Gardien, ils discutent ensemble et on essaie de voir si de ces discussions-là, peut émerger une vision concordante qu'on peut décliner en principes.

2220 Alors, pour nous, ça, c'est une démarche participative, d'autant plus qu'on va associer le public, on le fait ce soir puis on va le faire au mois de décembre. Alors, c'est une démarche participative, mais qui ne recommence pas à zéro. Bien sûr, on aurait pu s'imaginer une démarche où là on refait des ateliers un peu partout dans le quartier et on rebrasse toutes les idées, mais ça fait déjà six ans que vous le faites.

**Mme CHANTAL ZUMBRUNN :**

2225 Oui, c'est ça. Et ça, je l'entends, mais est-ce que le rapport va se traduire par un plan d'ensemble?

**LA PRÉSIDENTE :**

2230 Le plan d'ensemble ne sera pas fait par l'Office. L'Office va refléter les principes directeurs qui auront été identifiés, discutés, que ce soit par le Comité d'orientation, et sur lesquels le public aura réagi et va dire aux élus, à la fois aux élus montréalais parce que le rapport s'en va chez le maire et aux élus de l'Arrondissement : voici ce qui est consensuel, parce qu'on n'oublie jamais la vision concordante, voici ce qui est consensuel, voici ce qui est majoritaire, voici ce qui est divergeant.

2235 Le plan d'ensemble, là, c'est eux qui vont le faire. C'est l'Arrondissement qui va le faire, c'est la responsabilité de l'Arrondissement.

2240 Alors, qu'est-ce que c'est qu'un plan d'ensemble, Madame Nadon?

**Mme JULIE NADON :**

2245 Oui. Donc, dans la poursuite justement de cette vision d'ensemble là, le but et ce qui est souhaité, c'est qu'au mois de décembre, quand on va arriver, je dirais, à cette partie... j'allais dire la fin de cet exercice-là, mais c'est pas la fin, mais c'est comme on est à la fin du début, ce qui est souhaité, c'est que ça soit traduit dans un concept d'aménagement qui retient le plus de consensus puis de convergences possibles.

2250 Donc, un concept où on aura le plus possible raffiné les concepts, les usages, les volumes, les logements sociaux et communautaires, logements abordables, les espaces verts, en fait, le Plan de transport aussi. Donc, le souhait, c'est d'arriver en début décembre, en consultation publique, avec un produit qui est le plus raffiné possible.



2255 À partir de cet élément-là, on va rentrer par la suite dans un processus  
réglementaire. Donc, quand vous parliez tantôt d'élément qui a des dents, bien on va  
s'assurer que quand — je dis je, parce que ça va être moi qui va écrire le règlement, bien  
que le règlement traduise le plus clairement possible qu'est-ce qui va avoir sorti au niveau du  
concept et, évidemment, qui va être bonifié de la consultation publique qu'on va avoir eue en  
2260 amont.

Donc cette écriture-là de règlement, et l'accord de développement va s'assurer qu'on  
a le plus grand respect de plus d'éléments consensuels possibles.

2265 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Proulx?

**M. NORMAND PROULX :**

2270 Au moment du chapitre d'arrondissement puis de la modification du Plan  
d'urbanisme, je me rappelle on a consulté plus que 1 000 personnes dans tout  
l'Arrondissement, puis j'étais présent à toutes les séances dans les quartiers, et cetera.

2275 Ici, dans Pointe Saint-Charles, pour le site des ateliers, je me rappelle très bien des  
discussions jusqu'à la dernière heure, le message était clair : « Modifiez pas le zonage.  
Faites pas un changement sans avoir une vision d'ensemble. » Et c'est ce qu'on essaie de  
faire, de l'avoir sur le secteur industriel, secteur résidentiel, sur la grille de rues, sur le type de  
logements et, ça, ce message-là était passé partout; était passé pour le site de Poste  
2280 Canada sur lequel on travaille actuellement et on va y aller avec une autorisation qui touche  
l'ensemble du site. C'est un peu l'esprit, c'est-à-dire allez-y pas à la pièce. Et là, c'est ça  
qu'on fait, c'est-à-dire qu'on va toucher le zonage et puis les conditions sur l'ensemble du  
site.

2285 **LA PRÉSIDENTE :**

Juste pour vous donner un exemple, parce que c'est vrai que c'est pas  
nécessairement facile à comprendre, mais des discussions qu'on a eues jusqu'à présent  
avec les gens du Comité d'orientation, on sent qu'il émerge quelques éléments. Comme par  
2290 exemple, on souhaite que sur le site du CN puisse, du moins dans la partie qui pourrait être  
consacrée à du résidentiel, qu'on bâtisse un quartier qu'on dit abordable.

Bon. Qu'est-ce que ça veut dire, ça, un quartier abordable? Ça, c'est une vision, un  
quartier abordable. Comment est-ce qu'on décline ça plus concrètement quand on veut  
2295 parler « d'abordabilité ». Alors là, c'est la prochaine étape qu'on va faire. On va essayer de

discuter entre nous, ça veut dire quoi, ça, abordable? Ça veut dire du logement social? Ça veut dire du logement abordable? On a toujours de la misère avec ces...

**Mme CHANTAL ZUMBRUNN :**

2300

Nous, on le sait très bien qu'est-ce que c'est du logement abordable.

**LA PRÉSIDENTE :**

2305

Ça peut-être des coops d'habitations, ça peut être... bon. Alors donc, ça peut être ces éléments-là. Alors donc, il faut décliner un petit peu plus précisément ce qu'on veut. C'est à cette étape-là qu'on est rendu, puis quand on parle, nous, de principes directeurs, là, c'est : on part avec une vision qui est un quartier abordable, O.K. Mais une fois qu'on a dit ça, on a dit quelque chose, mais encore pas grand-chose. Là, il faut être plus précis. Et là on décline des principes directeurs, voyez-vous?

2310

**Mme CHANTAL ZUMBRUNN :**

2315

Je pense que la préoccupation qu'il y a en arrière de mon intervention, c'est de se dire que si on participe à tout ce processus-là, on veut être certain qu'il va y avoir des résultats qui vont atteindre nos objectifs.

**LA PRÉSIDENTE :**

2320

Je vous comprends.

**Mme CHANTAL ZUMBRUNN :**

2325

Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous comprends, merci. Merci beaucoup.

2330

Bon, Madame Crompt est là, j'appelle en même temps monsieur Paul Bourque. Madame Crompt, on vous écoute.

**Mme MICHELINE CROMP :**

2335

Bonsoir. J'ai deux chapeaux, des fois plus. Je suis résidente et native de Pointe Saint-Charles et j'y travaille, au Centre de femmes.

2340 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous travaillez au?

2345 **Mme MICHELINE CROMP :**

Au centre de femmes de Pointe Saint-Charles.

**LA PRÉSIDENTE :**

2350 D'accord. On vous écoute.

**Mme MICHELINE CROMP :**

2355 Je veux souligner une première affaire qui m'achale un peu, là, c'est quand on me parle de la population puis que ça va augmenter... bon. Moi, il y en avait 25 000 ici de population avant. Une grosse, grosse partie d'entre nous a été délogée pour toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, mais délogée. Il y a eu la gentrification, il y en a encore, c'est ça. J'ai aucun problème avec le fait qu'on veuille améliorer ou embellir, ça dépend qui en parle; en même temps, j'ai une très grosse préoccupation par rapport à la population qui était

2360 là, qui est là et qui se fait tasser.

Je pense que dans le projet, je l'ai suivi, je suis beaucoup ce qui se fait avec Action-Gardien, on y participe, je respecte tout ce travail-là et je l'appuie et je souhaite que ça va être respecté.

2365 Je pense qu'il y a eu des tentatives à d'autres niveaux, pour d'autres projets. On promet des choses puis souvent on les oublie et j'espère que là, ce soir, on va s'en rappeler parce que je pense que ce qui est proposé ressemble beaucoup à ce que les gens d'ici ont demandé. J'ai toujours très peur, quand on commence à nous parler de condos et de belles bâtisses, là, ce qu'on fait c'est qu'on est en train de nous dire que la population locale ne pourra pas se loger là-dedans. Il n'y en a pas de gens de Pointe Saint-Charles qui peuvent se payer des cinq et demi à 940 \$ et c'est ça qu'on trouve actuellement.

2370

2375 Ça fait que j'ai pas de problème avec le nouveau projet. Je pense qu'effectivement on manque de logements, de logements sociaux, des logements... bon. C'est une préoccupation pour la partie de la population que moi je représente aussi ce soir, qui est la population femme, qui est la plus pauvre, et qui se fait déloger régulièrement. Ça fait que ça, c'est une de mes préoccupations puis j'espère qu'on va en tenir compte. Aussi la sécurité de ces femmes-là, puis je pense qu'on traite souvent rapidement la question du transport.

2380

La majorité des femmes que moi je côtoie n'ont pas d'auto. Et le 57, qui est un des autobus qui va du nord au sud, est presque jamais à l'heure quand il est là, et il y a eu beaucoup de plaintes à cet effet-là depuis maintes années. Je le sais pas si un jour on va répondre à ça, là, je veux dire on nous dit que ça fait partie de... bon. Et ce secteur-là, c'est le secteur sud, très au sud, la sécurité va être hyper importante, ça peut effectivement devenir un ghetto, il va falloir faire attention aussi à ça, mais il faudrait aussi s'assurer que les gens qui vont être là vont pouvoir se promener.

2385

2390

Déjà, le transport nous coûte un bras, ça continue à augmenter et là on n'a même pas le service; ça fait qu'en plus de le payer, on l'a pas. Ça fait que là peut-être que ça serait bien qu'on puisse l'avoir, et les services essentiels, parce que je pense pas que les gens qui vont être là vont nécessairement pouvoir se transporter ailleurs. Déjà qu'ils ne vont pratiquement plus au marché Atwater parce que c'est rendu trop cher, là, ils vont pouvoir aller où?

2395

Donc, en quelque part, je pense que ça devrait être une des préoccupations puis la sécurité des femmes, le transport, et s'assurer qu'on ne va pas constamment déloger les gens.

2400

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, un développement pour la population actuelle de Pointe Saint-Charles, c'est ça que vous nous dites?

2405

**Mme MICHELINE CROMP :**

Oui, et en respect de ce qui vous a déjà été déposé et des demandes, puis que si on dit qu'on va le respecter, bien qu'on le fasse.

2410

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'est bien clair, Madame. Merci infiniment.

Monsieur Bourque? J'appelle en même temps madame Ann Duff. Monsieur Bourque.

2415

**M. PAUL BOURQUE :**

Oui, bonsoir à vous. Je suis Montréalais de la section ouest dans Lachine et puis il y a des personnes avant moi qui ont mentionné...

2420

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur, Monsieur, parlez un petit peu plus loin du micro.

2425 **M. PAUL BOURQUE :**

Il y a des personnes qui ont mentionné un peu mon propos. Monsieur Marécal, Monsieur Robertson, Monsieur Côté, à savoir, j'ai consulté le plan de consultation qui a été produit par l'OEUF et puis je regarde l'intégration; exemple, le lien qu'il y a entre la Plaza et le tramway. Pourquoi que le tramway ne passerait pas dans la Plaza? C'est juste un lien que je regarderais, là. Pourquoi faire qu'il n'y a pas aussi une étude d'intégration avec la boucle du centre ville et avec un axe est-ouest?

2435 On a beaucoup de gros projets, comme plusieurs ont mentionné avant, je pense que ça serait bon de regarder un plan global pour mettre à l'avant un transport moderne qui aurait des antennes vers l'est, vers l'ouest, même avec le pont Victoria. On a le pont Victoria qui entre ici, peut-être qu'on pourrait se servir avec un tramway moderne qui relierait la Rive-Sud vers Montréal et vice versa, même. Alors ça, ça pourrait être une nouvelle approche, mais ces études-là n'ont pas été faites.

2440 Alors, présentement, on étudie à la pige les projets majeurs, mais on ne regarde pas aucun plan d'intégration global. Il y a eu les 21 chantiers, mais maintenant, durant ces annonces-là, il y a aussi l'annonce de la réfection Turcot. Le Plan de transport de Montréal ne prenait pas ce nouvel élément dans le Plan de transport.

2445 Turcot, est-ce que même si on regarde le plan qui est produit par l'OEUF, il y a des voies ferrées qui vont disparaître dans plusieurs années, est-ce qu'il y aurait pas le temps de regarder, est-ce que c'est absolument d'enclaver... de revitaliser l'usine de CN? Peut-être que ça serait bon de le déplacer dans Turcot, qu'on ne sait pas ce qu'on va faire avec dans 10 ans. C'est sur le même axe; peut-être que ça pourra devenir l'axe est-ouest qui pourrait servir pour les travailleurs qui vont de l'est à l'ouest sur la Rive-Sud de Montréal. On parle de La Commune, et cetera, et même de traverser jusqu'au pont Victoria. Là, on parle de faire une voie avec un train léger sur le pont Champlain et on parle de milliards. Pourquoi qu'on ne remettrait pas les tramways sur le pont Victoria, qui serait un axe beaucoup plus central et à des coûts beaucoup moindres? Il n'y aucune étude qui a été faite là-dessus et présentement, on regarde d'autres choses.

2455 Alors, moi, je pense que ça serait le temps, l'opportunité de regarder le Plan d'urbanisme, pas de chaque arrondissement, mais de regarder où on veut aller. Le plan total d'urbanisme de la Ville de Montréal est encore en ébullition, il n'a jamais été adopté ferme avec les grands axes, comme dans...

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

2465 Mais vous, quand vous parlez de plan d'ensemble, au fond, vous pensez plan d'ensemble, mais surtout axe de circulation.

**M. PAUL BOURQUE :**

2470 Surtout, parce qu'en réalité, si on veut développer, il y a des endroits dans le monde, il y a des endroits où ils ont installé des nouveaux tramways modernes et puis on fait des recherches là-dessus, on regarde. Des fois, on dit : on met un tramway moderne ou des choses lorsque le monde sont là. D'autres qui disent : au contraire, c'est l'œuf et la poule. On va défaire un développement, comme dans Turcot, là, présentement, il y a une personne qui parlait de faire un lac. On a le fleuve Saint-Laurent qu'on a de la misère à développer, 2475 puis on voudrait faire un lac dans la cour Turcot. Je pense que c'est un peu... ou des espaces verts.

2480 On fait des espaces verts. Comme je regarde ici, des espaces verts, on regarde, il y a des belvédères. Il y a trois belvédères. Comment est-ce qu'on va se rendre là 12 mois par année? C'est beau, ça, un belvédère, l'intention d'avoir un belvédère, j'y crois, mais de se promener sur un belvédère combien de journées par année? Et qu'est-ce qu'il va y avoir comme accès au fleuve?

2485 Alors, moi, c'est de regarder le plan global, mais il n'y a pas d'études faites par l'OPCM ou l'Office de consultation publique sur le plan global de la Ville de Montréal, c'est seulement sur des petits projets individuels.

**LA PRÉSIDENTE :**

2490 D'accord.

**M. PAUL BOURQUE :**

2495 Comme là présentement, Griffintown, on parle de tramway, on dit que le tramway devrait être là, mais si le tramway n'est pas fait là d'ici 2014, le promoteur se retire. Alors, moi, j'ai des doutes, parce que présentement on regarde l'avenue du Parc puis on regarde l'avenue Pie IX, Henri-Bourassa, et cetera, mais l'opportunité est là de regarder Turcot, de se servir de ça pour commencer des mesures de transfert modale moderne vers de moins d'occupation d'autos, parce que les mesures de mitigation, on regarde présentement sur 2500 Turcot, il y a un problème sur Turcot, c'était supposé durer quelques semaines, ça fait déjà trois mois que c'est là, c'est la congestion totale.

2505 Alors, je pense qu'on pourrait regarder l'utilisation de plusieurs modes de transport en commun et éventuellement d'avoir un transport en commun moderne. Mais la réflexion totale ne se fait pas beaucoup à la grandeur là-dessus. Alors, c'est mon point.

**LA PRÉSIDENTE :**

2510 Je vous remercie beaucoup, Monsieur Bourque, c'est clair, merci bien. Alors, Madame Duff, et j'appelle madame Jocelyne Bernier.

Madame Duff.

**Mme ANN DUFF :**

2515 Okay, you'll have to bear with me because I didn't understand about 75% of what was being said today, but I have some very strong concerns, and I also would like a little bit of a clarification of what your position is in the plans for the Alstom site, like what is your power, what is your jurisdiction? Because I'm not clear on that.

2520 From what I saw of the presentation, it's that you are collecting information about what people would like, is that correct?

**LA PRÉSIDENTE :**

2525 Yes, and we are also working with different groups, developers, NGOs(?), socioeconomic groups and we're trying to put their views and their visions of the redevelopment of the site all together and try to see if all those visions can be... concordants. Comment on dit ça en anglais?

2530

**Mme ANN DUFF :**

Coordinated, I understand, yes.

2535 **LA PRÉSIDENTE :**

Not coordinated.

**Mme ANN DUFF :**

2540

No?

**LA PRÉSIDENTE :**

2545

Complementary, maybe complementary or...

**Mme ANN DUFF :**

2550           Okay, complementary.

**LA PRÉSIDENTE :**

2555           Je crois que c'est plus que ça. Compatible?

**Mme ANN DUFF :**

2560           I understand. Here's where I come from and maybe this will be helpful to you. My house is on the corner of Le Ber and Congregation, my door is about 20 feet from the entrance to Alstom. So I don't miss a trick, okay? If I'm home, I see things.

2565           Now, in late 2005, I believe, Mr. Chiara got that property for a dollar with the understanding that within five years he was supposed to decontaminate the land -- if I'm wrong, you may correct me. There was also talks at that time about the Casino moving there, that never happened, and for two years, and I could see right out my window, for two years, that entire site was totally, totally neglected. There was no electricity, the pipes were -- the pipes were thorn out of the buildings, the electricity was taken out, they had a movie where the front gates were taken out, they were never replaced. If I looked out my window, for two solid years, I could see fox and raccoons walking in and out of the buildings. All the windows were broken; it was a complete ruin.

2575           Then, for some -- you know, somebody got him going, I guess, and the JC Fiber trucks started coming in. For a whole year, there was over 50 tractor trailers going through our streets daily. And then, during the winter, the Borough allowed him to let in dump trucks, snow dump trucks, from 7 o'clock at night until 8 o'clock in the morning, all night long. People couldn't sleep, they were all a nervous wreck.

2580           Every time we called the Borough, we were ignored. We were told: well, it's a public site; he has a right to bring his trucks there, he has a right, you know, to do what he wants with the buildings. I question whether he had the right to do those things because, basically, our entire area between Wellington street and Le Ber, all those streets that are being used now for trucking have been zoned as residential.

2585           You know, 50 years ago, when CN was active, people that lived in that area were employed by CN, and every second house was a store, a bar, a dépanneur. These were all commercial streets, they are not anymore. People, my house was a restaurant at one time, it's not. I can't even get a permit if I wanted one.



2590 So all these people, in these streets, these private streets, these young families,  
people who are buying the places, renovating them, restoring them, making sure that we  
honour the historic sites, we are put in a position where on one level from the borough, we're  
told we have to preserve the history of this area; but whenever Mr. Chiara and Group Mach  
wants to do something: oh, well you have to understand that this was a commercial property,  
trucks were always here, you have to get used to it. Okay?

2595 So we're living in this total contradiction all the time where we live and whenever we  
go for help to the borough -- and I'm really being honest with you -- we get zero help. Zero  
help.

2600 About three weeks ago, Chiara decided or one of the developers in there decided  
that they were going to take over a 100 dump trucks and dump clean soil on top of dirty soil,  
this was on a Saturday. They started at 7 o'clock in the morning, they went through our  
streets, there was people so upset, there was people in wheel chairs on Le Ber trying to stop  
those trucks from going by. A whole bunch of people called the police, police never showed  
2605 up, they called the City, the Borough, I should say, they called the Borough: oh, there's  
nothing we can do, it's Saturday, he's allowed to use those trucks. He can do what he wants.

2610 So although I see that your intentions are wonderful and you're listening to us, we're  
helpless. I mean, right now -- I'll give you a really, really big example: for over a year, JC  
Fiber was putting that paper in those buildings. Those buildings have no running water, no  
sprinkler systems, no security, cameras, nothing. Stacks and stacks of flammable paper  
were piled into those buildings. I personally called the Borough on three occasions and left a  
message saying that I was concerned about the fire hazard; I never got a reply. Not once. I  
left my name, I left my phone number, nobody phoned me back.

2615 Finally, somebody got a hold of Claude Dauphin -- you know, because we had to go  
over the Borough's head -, and suddenly, yes, there was a bit of motion and JC Fiber was  
told that they had until the 20<sup>th</sup> of October to empty the building. They didn't. This was in  
August, they were allowed 15 trucks a day to get the paper out, from August until two weeks  
2620 ago, they were still dumping paper in there, until somebody finally stopped them. And the  
buildings are still packed floor to ceiling with paper.

2625 Now, with all that information that I... you know -- all right, the other thing is: they took  
one of the buildings now, as Natasha mentioned, and they're building Gravel Auto Painting I  
think it's going to go in there.

Where does that fit into the scheme of low housing, you know, cultural centers,  
access to parks, green spaces -- a painting shop for cars? And railway trucks and clean dirt  
thrown on top of dirty dirt?

2630           You know, it doesn't make sense. It really doesn't. I don't -- I appreciate the fact that  
you're coming here and speaking to us and listening to us, but personally I think we're all  
helpless, because Chiara does exactly what he wants. You know, he was supposed to...  
2635           even the City opened up the street on Sébastopol to try and get that extra entrance; he never  
did anything with it. That was supposed to be the 1<sup>st</sup> of September. They put up the traffic  
light, he didn't do anything. And when somebody, I think it was Action-Gardien went to the  
borough and said: well, what's happening? Well, we can't force Mr. Chiara to do it.

                  So what's the point of all of these meetings?

2640           **LA PRÉSIDENTE :**

                  Yes, okay. Well, let me tell you one thing, and then I'll leave Mr. Proulx and madam  
Nadon answer your question.

2645           I would say there are problems that relate to the situation that you are living, going  
through right now, okay? Traffic, trucks and all those things, and these problems have to be  
addressed, I would say, through the actual rules that are in place and the Borough has to tell  
you what are the steps that they are foreseeing, trying to resolve those problems. So this is  
one part.

2650

                  The other part is the future. What can we do, in developing this site, that would  
respond to or correspond to the vision that you have of your environment, an environment  
that you will appreciate? And is it possible to develop a vision that will satisfy your concern  
and your views and satisfy also other views and concerns? And let me give you one  
2655           example: you're talking about green spaces and also community equipment and services  
that should be put in place on this site. And this is, what I get from you is this what you would  
like to have.

2660           **Mme ANN DUFF :**

                  No, not necessarily. I'm just saying that there are -- I don't personally have a plan.  
I'm just saying that even if I did, who's going to force Chiara to even consider what I have to  
say when he won't even take the flammable paper out of the building, you know? How are  
you going to convince Mr. Chiara to do anything? He doesn't even follow the law, you know?

2665

2670           **LA PRÉSIDENTE :**

                  That's a fair question.

2670

**Mme ANN DUFF :**

Okay.

2675 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Proulx? Monsieur Proulx, pourriez-vous essayer de nous indiquer quels sont les moyens dont dispose l'Arrondissement pour encadrer le travail ou les activités sur le site ou les activités de monsieur Chiara?

2680

So I'm asking Mr. Proulx: what are the means or the tools that the Borough has in hand to, I would say... encadrer... to frame the... Non, non, pas ça...

2685 **Mme ANN DUFF :**

To force?

**Mme JULIE NADON :**

2690 To control the activities.

**LA PRÉSIDENTE :**

... to control activities on the site?

2695

**M. NORMAND PROULX :**

2700 Good question. I apologize for my English and I apologize too for the situation you passed through for the last 15, 16 months. I don't like the answer, but we don't have a lot of control, okay? I will be clear, except to give -- for instance, let's talk about the truck with the land, you know...

**Mme ANN DUFF :**

2705 The dirt, yes. The clean dirt, yes?

**M. NORMAND PROULX:**

2710 He just has one entrance to his site. He is the owner. We have no bylaw; we have no regulation to tell them not to go to rehabilitate the site. That was the reason he bought the site. We have no control. And when we heard about JC Fiber, for my purpose, I was concerned with the occupation. We gave him three months to leave. After three months,

2715 that's true today, after three months, he didn't leave because the market is down, okay? And now, we're facing the situation: do we ask him, do we ask JC Fiber - not Chiara - to leave in one week? You will suffer a lot for this week.

2720 So we try to build a solution for the short term, okay? And that's the same thing for the projection, you know, the cinematographic production: he has the right to do it. He asked for a permit, and there was just one entrance and just one way to get out of the site, to pass by the residential site.

2725 So we tried to use -- and for instance, let's say when you said about the pipeline, okay? I don't know who you called at the Borough -- you called Mr. Dauphin and at this time, Mr. Dauphin...

**Mme ANN DUFF :**

2730 No, no, it was Mr. Spence.

**M. NORMAND PROULX:**

2735 ... was in charge of the security. So the firemen went there, and now the situation is -- we forced him to rebuild all the pipeline, okay? We are like you, it's a file that we work on it each day, okay? But the best solution is to do what we are doing now: it's to build a vision and have a better control of the access, the use of the site, but I understand your frustration.

**Mme ANN DUFF :**

2740 But you really don't have any control at all, then.

**M. NORMAND PROULX :**

2745 We have few control. Like I told someone before you, if you see one truck of JC Fiber going in, call me. I will leave you my phone number, my cellular number, okay?

**Mme ANN DUFF :**

2750 I see them every day.

**M. NORMAND PROULX :**

2755 This week?

**Mme ANN DUFF :**

I saw one this morning.

2760

**M. NORMAND PROULX :**

This morning?

2765

**Mme ANN DUFF :**

Yeah. There's not a lot, you're right. Most of the time, there's none, it's just completely dead there, but nobody is taking the paper out either.

2770

**M. NORMAND PROULX :**

No, because we have the problem to get out about 600 trucks to get it out.

**Mme ANN DUFF :**

2775

Yes, but he had -- he had three months to do it and he didn't do anything; he was loading paper in. He couldn't care less about the law is what I'm saying. My point here is that on one level -- and you're being very honest with all of us and I appreciate that -- there's no control over what they do in that site. They do whatever they want, they give the contract to whoever they want, and they don't open an extra road because it inconveniences him, and on the other level, we're sitting here idealizing about what a beautiful place that could be, and it's true, it could be a beautiful place, I'm not -- I'm not advocating green spaces or anything like that, I'm just saying: it could be a wonderful addition to our community. You know, there's a thousand ideas, there's very creative people that live in the Point, we have people from the Film Industry, we have artists, we've got a lot of cultural, you know, influence in this place, we have history; but if Chiara has got this place for a dollar and doesn't even decontaminate the place properly, and he doesn't even follow the contract that he agreed to with CN, how do we ever expect any of this, any of this whole meeting to make any sense at all? It's almost a joke. It's like saying: you know, you're locked up, your nasty mother locked you up in the basement, but you would really, really love to walk through, you know, the woods and have chocolate cake and listen to butterflies. You know, I mean, that's about what this meeting is all about, you know? I'm still locked in the basement, you know?

2780

2785

2790

**LA PRÉSIDENTE :**

2795

I understand what you are telling us and I think that we have to take what you're saying into real consideration, and see...

**Mme ANN DUFF :**

2800

You know...

**LA PRÉSIDENTE :**

2805

... and see... Well, what I understand from, and what I would like to do as the Chair of the -- the President of the OCPM is to get most of these principles clearly defined, as it becomes possible for the Borough to make this plan which then should be a tool for controlling what will be developed on the site. But still, your question is pending. What can be done in those circumstances where all sorts of constraints, all sorts of parameters are taken

2810

into account, but the result at the end is that activities are still going on that are problematic to the citizens.

**Mme ANN DUFF :**

2815

May I ask just one other question which is pretty relevant I think? When Chiara took over the land, I think it was in November of 2005, you know, or early 2006, and he had five years, according to the -- this is only what I've heard, you may correct me, but he had five years to do certain things with the land, to decontaminate it, to make plans and everything else. If he does not satisfy the conditions of the agreement, because he did get the property

2820

for nothing, but he had certain things that he had to comply with; if he does not comply with those in the given time of the five years, can CN repossess the land? Or can the City take it, or who gets the land if he screws up?

**LA PRÉSIDENTE :**

2825

That's a contractual issue.

**Mme JULIE NADON :**

2830

Yes, we don't have the issues of the contract.

**M. NORMAND PROULX :**

But if he doesn't face the agreement he had with the CN, it's the CN who will take the land back.

2835

**Mme ANN DUFF :**

They can take it back.

2840 **M. NORMAND PROULX :**

Yes.

2845 **Mme ANN DUFF :**

They can take it back, okay. Maybe we can hope.

**LA PRÉSIDENTE :**

2850 I think that -- well, at the end of your intervention, I have to be very honest with you, but because you started your intervention in asking: what are your powers? As a public body, the OCPM doesn't have any power to force anybody.

2855 **Mme ANN DUFF :**

No, right.

**LA PRÉSIDENTE :**

2860 We are here to listen to you and try to organize your thoughts and other thoughts into vision and guiding principles for the future, and then give it to your elected people. And this is all we can do now.

2865 **Mme ANN DUFF :**

No, I appreciate it.

**LA PRÉSIDENTE :**

2870 That's everything I can say.

**Mme ANN DUFF :**

No, I thank you very much.

2875 **LA PRÉSIDENTE :**

2880 But I will tell you that because we are into a sort of relationship with all the interveners or participants to this process, and the owner is also participating, we will bring your concern to the table.

**Mme ANN DUFF :**

Thank you very much. I can't ask for more than that, thank you.

2885

**LA PRÉSIDENTE :**

Je voudrais faire une intervention à ce stade-ci. Il est 10 h 15 et j'ai quand même plusieurs intervenants qui sont encore sur ma liste. Je voudrais savoir s'ils sont encore dans la salle.

2890

Madame Bernier est là, monsieur Gouin? Il est parti? Monsieur Lalande? Il est parti aussi? Monsieur Lalande est là, O.K. Monsieur Peter King? Monsieur Peter King est là. Madame Sally McQueen? Partie. Monsieur Luc Latraverse? Parti. Monsieur David Laramy? Il n'est pas là. Et monsieur Alexandre McCallum, O.K. Monsieur Sebastien Shah? Parti.

2895

Bon, bien, je pense qu'on peut peut-être, si vous êtes d'accord pour travailler jusque vers 22 h 30, 22 h 45 on peut peut-être passer au travers ce soir, d'accord? On essaie?

2900

Allez, Madame Bernier.

**Mme JOCELYNE BERNIER :**

Bonjour. Je suis résidente du quartier, je suis impliquée dans l'OPA depuis ses débuts, je participe aussi aux discussions avec l'Arrondissement. Je pense que vous avez compris ce soir, on apprend beaucoup à travers ça, il y a un bris de confiance total avec monsieur Chiara, le propriétaire du terrain.

2905

Il entreposait, comme l'a dit madame Duff, il entreposait sans permis des ballots de papier à recycler, sans permis. Il a fallu des pressions pour qu'on aille voir, que les inspecteurs aillent voir. Sur le camionnage, il a fallu faire des pressions pour que l'Arrondissement bouge, sur tout le problème de circulation. Ça devait être détourné, l'Arrondissement a même fait un aménagement dans le bord d'un parc. Là, on nous dit que lui, il n'a pas sa clôture électrique... il a toujours des prétextes pour tout reporter.

2910

2915

Alors, moi, je me demande qu'est-ce que l'Arrondissement, nos élus vont faire avec votre rapport et quels vont être les processus réglementaires pour être capable de mettre un pied à terre et de forcer le respect de la population. Ça n'a pas de bon sens. Il y a des engagements qui ne sont pas respectés et il n'y a jamais de recours.

2920

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, je pense que ça sort très clairement comme message ce soir.



2925 **Mme JOCELYNE BERNIER :**

C'est ça. Donc, je compte qu'il y ait des recommandations très fortes sur la réglementation dans le processus de développement, les accès — avant d'envahir le terrain — les accès extérieurs. Ce site-là attend, monsieur Chiara empoche pendant ce temps-là, mais qu'on fasse un développement qui est respectueux de la population. Ça, c'est une première chose. J'espère que les recommandations sur les contraintes qui vont être imposées au développeur soient très fermes.

2930  
2935 L'autre chose qu'on a aussi apprise, c'est deux petits points que je veux faire, sur les espaces verts. On s'est fait un peu passer le sapin avec le projet du Nordelec. Ce que je veux, c'est des espaces publics. Le verdissement pour des cours privées à l'intérieur d'un condo encadré, là, c'est pas accessible à la population, ça. Alors, si on parle d'espaces, d'espaces d'usage commun, ce doit être des espaces publics et non pas des espaces privés. C'est très important.

2940

**LA PRÉSIDENTE :**

Très clair.

2945 **Mme JOCELYNE BERNIER :**

L'autre élément, je pense qu'il a été mentionné par des gens précédemment, c'est la vision métropolitaine des problématiques de transport. Quelqu'un parlait de l'autobus 57, bien, si vous prenez l'horaire, je l'ai avec moi, de l'autobus 57, on dit :

2950

*« À cause de la congestion due au pont Victoria, les horaires ne seront pas respectés. »*

2955 Alors, je ne sais pas pourquoi on nous les distribue, mais en tout cas, il y a une problématique. Là, à un moment donné, on parlait entre l'aéroport et le Centre Ville, d'une desserte par train léger... il arrive toutes sortes de projets à la pièce. On dirait qu'on développe le secteur à la pièce — je ne suis pas la seule à le souligner — et ça, particulièrement pour les enjeux de transport, je pense que ça prend une vision métropolitaine.

2960

D'ailleurs, on subit aussi les conséquences de la fermeture de la cour Turcot puisque le triage se fait sur les voies ferrées aux abords, à moins de 20 mètres des maisons.

2965 Alors, je pense qu'il y a plusieurs éléments comme ça qui devraient être inclus dans le rapport. Et le dernier et non le moindre, quand on parle de respect de la population, c'est

assez étonnant la proportion de logements sociaux, qu'on parle de coop ou tout ça, dans le quartier; et j'aimerais, la Ville a 15 %, si on pouvait essayer de garder un peu la personnalité du quartier puis augmenter ce ratio-là, je pense que ce serait fort bien accueilli et ça permettrait aux gens qui ont travaillé pendant plusieurs années à développer des visions sur le développement du site, qu'ils puissent en bénéficier eux aussi.

Alors, c'est tout, je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Bernier. On a dit que monsieur Gouin était parti? Oui. Monsieur Lalande, et j'invite en même temps monsieur Peter King.

Monsieur Lalande, bonsoir.

**M. JEAN LALANDE :**

Bonsoir. Moi, j'ai été longtemps résidant du quartier et j'espère le redevenir. Je suis une des personnes qui a été tassée à un moment donné puis qui espère justement pouvoir revenir avec les développements qu'on pourra faire. Je veux parler de ce point-là en particulier, il y avait Micheline Crompt qui a parlé plus tôt justement de ce problème-là.

Je travaille aussi à Pointe Saint-Charles dans un organisme où on rencontre, on réfère les droits des personnes à l'Aide sociale, des personnes à faible revenu, puis ce qu'on remarque vraiment, c'est dans les dernières années, c'est l'impact vraiment majeur qu'a eu la hausse du coût du logement. Quand on regarde dans le journal ici, de 2001 à 2006, je veux dire, une hausse de 31 % des loyers, c'est vraiment... tu sais, quand on parle de l'indice du coût de la vie, l'inflation monte de 1.2 % dans une année, mais pour des gens qui consacrent 50 % et 60 % de leur revenu ou 70 % de leur revenu au logement, si le logement monte de 30 %, leur taux d'inflation c'est tout autre chose.

Puis je peux dire vraiment, on voit, il y a beaucoup de personnes qui, après avoir payé le loyer et leurs comptes, il leur reste 20 \$, 30 \$, des fois 15\$ pour tout le mois. C'est des situations qui se multiplient de plus en plus. Ces personnes-là, il y en a beaucoup, on les voit très peu dans des assemblées comme ce soir, c'est des personnes qui sont beaucoup plus marginalisées, qui portent une situation personnelle vraiment très, très lourde, qui ont beaucoup de misère à venir dans des occasions comme celle-là pour raconter leur histoire, mais on les voit. Et beaucoup de ces gens-là, c'est des gens qui ont habité de longue date à Pointe Saint-Charles, c'est beaucoup de la population traditionnelle.

Moi, ça m'amène vraiment à mettre l'accent sur un point en particulier. On veut un développement où on poursuit la trame urbaine, mais qui maintient aussi le lien avec

l'histoire du quartier à travers son patrimoine architectural, industriel et ainsi de suite. Il faut une continuité aussi avec la communauté de Pointe Saint-Charles, la culture de Pointe Saint-Charles, les gens qui y ont habité de longue date. On veut intégrer des nouvelles personnes, on veut une mixité qui va permettre d'améliorer les services, les commerces, mais en ce moment, il y a une nouvelle population, mais, c'est pas la faute de la nouvelle population, mais ça se passe dans une dynamique qui tasse, qui exclut beaucoup la population de longue date, qui n'a plus les moyens de rester ici.

Les conséquences sont très graves. Quand les gens déménagent ailleurs, c'est pas juste... pour beaucoup de gens qui sont, on va dire, à 575 \$ par mois et déménagent ailleurs, c'est des gens qui n'ont souvent pas les moyens du téléphone, du transport en commun, ils sont coupés vraiment de leur famille, de leurs amis, de tout. C'est assez tragique et ça change le caractère du quartier aussi. Une des raisons de la qualité de vie à Pointe Saint-Charles, c'est le caractère communautaire, le fait, je veux dire, qu'il y a un vrai tissu social, que les gens se connaissent et ainsi de suite, on veut préserver ça.

Alors, tout ça pour dire que je pense que ce qui est essentiel pour permettre ça à ce moment-là, c'est que pour être capable d'accueillir une nouvelle population puis de permettre aux gens de continuer à habiter ici, il faut qu'il y ait beaucoup de logements abordables et de logements sociaux pour des personnes assistées sociales, à faible revenu, aussi pour les travailleurs à faible revenu aussi. Des personnes qui sont au salaire minimum ou un petit peu plus à 9 \$, 10 \$, 30 heures, 35 heures par semaine, c'est entendu que des loyers à 600 \$, 700 \$, je veux dire, c'est... puis on rajoute les comptes, c'est trop cher aussi.

Alors, pour être capable de faire ça, le seul endroit qu'on peut le faire c'est en construisant beaucoup de logements puis c'est à peu près juste sur les terrains du CN qu'on peut le faire, puis c'est pour ça que c'est si important ce qu'on parle aujourd'hui. Mais moi je veux mettre l'accent sur le fait que si c'est seulement — la politique d'inclusion est importante, mais si ce n'est que 15 %, c'est entendu qu'avec 150 logements de plus, on répond pas à cette situation-là, s'il y a seulement 150 logements qui sont abordables sur 1 000 unités, ici on parle de 1 000 unités, quand on voit qu'il y a 1 200 personnes, proche de 1 200 personnes sur la liste du projet à Saint-Charles.

Alors, c'est pour ça que je trouve que c'est important, la recommandation que je vois là-dedans, qui parle de 100 % de logements abordables avec au moins 40 % de logements sociaux ou subventionnés, je veux dire, ce qui est important, c'est pas tant le pourcentage, mais le fait qu'on a besoin d'une quantité, je veux dire, vraiment importante de...

**LA PRÉSIDENTE :**

Pour répondre aux besoins.

3050 **M. JEAN LALANDE :**

3055 Pour répondre aux besoins. Que c'est pas avec 150, ça ne peut pas se limiter au 15 %. Et à ce moment-là, moi, la question que je poserais, si on veut atteindre ce genre d'objectif-là, puis on sait que c'est nécessaire pour répondre à la situation, c'est quoi les avenues, je veux dire dans le processus qu'on fait ici, qu'on est capable de regarder? Je sais qu'il y a eu différentes suggestions. Est-ce qu'on doit avoir une politique au niveau réglementaire? Est-ce qu'il faut une réserve foncière pour le logement social de la même façon qu'on peut en faire pour d'autres activités industrielles ou autres?

3060 En fait, moi, je lance la question. C'est que je mets l'accent sur le fait... je vois la nécessité absolue, vraiment, qu'on soit capable, pas de s'en tenir à 150 logements, mais à des quantités...

3065 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., qu'on dépasse la politique de la Ville.

**M. JEAN LALANDE :**

3070 Il faut être de l'ordre de 1 000 logements qui sont abordables, sociaux et subventionnés et comment, dans le processus qu'on fait, on peut... je veux dire, qu'est-ce qui est ouvert comme avenue pour s'assurer de ce résultat-là?

3075

**LA PRÉSIDENTE :**

3080 Bien, probablement que dès la prochaine rencontre avec les gens du Comité, c'est des choses qui vont être mises sur la table, ça. Comme quand on parle, tantôt je vous donnais l'exemple, quand on parle « d'abordabilité », qu'est-ce qu'on veut dire? Alors, puis ça va être discuté et dans un premier temps, il va y avoir ces éléments de vision là, puis après ça vous allez avoir l'occasion de revenir quand les projets vont venir sur la table. Mais je retiens votre enjeu au niveau de la réponse aux besoins des gens du quartier puis ce qui vous apparaît comme étant insuffisant, qui est le 15 %, là.

3085

**M. JEAN LALANDE :**

C'est ça.

3090 **LA PRÉSIDENTE :**

En tout cas, il faut répondre aux besoins du quartier, même si on ne le place pas en termes de pourcentage, il faut vraiment regarder puis répondre aux besoins du quartier.

3095 **M. JEAN LALANDE :**

Il faut répondre aux cas par cas en termes du nombre de logements qu'on a besoin pour ces personnes-là.

3100 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci infiniment.

3105 Monsieur King et puis j'appelle madame Sally McQueen. Est-ce qu'elle est là madame McQueen? Elle est partie. Monsieur Luc Latraverse? Monsieur Peter King.

**M. PETER KING :**

Bonsoir.

3110

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

3115

**M. PETER KING :**

3120 Moi, c'est peut-être plutôt des commentaires que des questions, mais je peux quand même souhaiter peut-être des commentaires de votre part aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, absolument. Allez-y.

3125

**M. PETER KING :**

3130 Moi, je me présente ici ce soir en termes d'un des nouveaux arrivés dans le quartier, un nouveau propriétaire. Je suis aussi sur la rue Bourgeois, mais de l'autre bout. Nous avons acheté, bien, en fait, très proche du chemin de fer du CN et évidemment on s'attendait à des trains. Enfin, on aime ça, c'est pas grave, mais j'avoue qu'il y aussi ce qui nous a surpris un peu, c'est les activités d'arrêter les trains puis de les faire partir encore, c'est comme — je

sais pas le mot en français pour ça — it's putting together the trains, en fait c'est comme du tonnerre, en fait.

3135

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est bruyant.

3140

**M. PETER KING :**

Et comme quand un train vient, tu sais que ça va passer, ça s'en vient, on entend le bruit puis tout ça, mais quand ils font ça puis que c'est silencieux puis tout à coup c'est comme « brrrr ».

3145

**LA PRÉSIDENTE :**

Il s'attache et il se détache, c'est ça?

3150

**M. PETER KING :**

C'est ça. Puis aussi tout le train commence à bouger puis c'est comme du tonnerre, tout à coup, et on ne s'attendait pas, en fait, parce que ça peut-être silencieux avant et tout à coup...

3155

**LA PRÉSIDENTE :**

3160

Donc le bruit, c'est bien important.

**M. PETER KING :**

3165

C'est ça. Le bruit et comme on parle de nouveaux logements, de créer de nouvelles résidences de logements, je me disais : est-ce qu'il y a des...

**LA PRÉSIDENTE :**

3170

Oui, il y en a.

**M. PETER KING :**

Est-ce qu'on a des plans?

3175 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui, mais je retiens que vous nous dites : faites attention au bruit, mais il y a des moyens de réduire le bruit. D'ailleurs, il y a des gens qui commencent déjà à regarder ça, dans la mesure où on aurait un nouveau quartier qui s'installerait puis même pour aider ceux qui sont déjà installés là, comment est-ce qu'on peut faire en sorte, par des monticules...

3180 **M. PETER KING :**

Des barrières sonores.

3185

**LA PRÉSIDENTE :**

... des murs antibruit, faire en sorte que les activités ferroviaires soient beaucoup moins dérangeantes. Alors, je comprends que vous nous dites : faites bien attention à ça puis regardez.

3190

**M. PETER KING :**

C'est ça. Ça fait longtemps que c'est là, on comprend ça. En même temps, à la fin de la rue Bourgeois, à côté de chez nous, j'ai vu cet été qu'ils étaient en train de réaménager une des vieux... comme il y avait une track délaissée pendant des années puis ils étaient en train de refaire, ça fait que, est-ce que présentement, vous savez, si le CN est en train de comme augmenter le niveau d'usage sur ces tracks-là?

3195

**LA PRÉSIDENTE :**

3200

Est-ce qu'on a une idée? Je sais que nous on va le savoir, on va probablement avoir des invités du CN le 30 octobre quand on va se réunir la prochaine fois, donc quand on va revenir au mois de décembre, on va avoir des informations pour vous.

3205

Mais peut-être que les gens de l'Arrondissement en ont déjà?

**Mme JULIE NADON :**

Non, c'est ça. C'est ce que j'allais mentionner. On va avoir les informations supplémentaires concernant les données, mais en tout cas, on n'a pas eu vent qu'il allait y avoir nécessairement augmentation ou diminution à court terme, mais on va avoir les données plus précises la semaine prochaine.

3210

**LA PRÉSIDENTE :**

3215

La semaine prochaine.

**M. PETER KING :**

3220 Et juste un point final, parce que je sais qu'il faut aller plus vite, il y a les deux voies  
de CN dans le quartier, l'autre qui passe à côté de l'autoroute, et pas en plein centre de  
Pointe Saint-Charles, de Saint-Henri, celui-là, ça a l'air beaucoup moins utilisé, d'après ce  
que j'ai vu, enfin, depuis le temps que je suis ici, et je me demande pourquoi tout le trafic, ça  
3225 va dans le plein milieu du quartier du Sud-Ouest quand on a quand même une voie de  
chemin de fer qui va juste à côté de l'autoroute puis tout le transport... dans le terme, ça a  
déjà été relevé mais, you know, d'un plan plus global de transport, qu'est-ce qui arrive, puis  
comment est-ce qu'on peut savoir qu'est-ce qui arrive?

**LA PRÉSIDENTE :**

3230 On peut essayer de poser les questions que vous soulevez quand on va rencontrer  
le CN. Alors, les questions de répartition du trafic sur les différentes voies, mais je vous dis  
en partant, c'est pas des gens qui sont faciles à émouvoir. Ils ont des privilèges que plein  
d'autres gens n'ont jamais eus et n'auront jamais. Le Canada s'est bâti avec le chemin de  
3235 fer. Il ne faut jamais oublier ça. Mais on va essayer d'aller chercher des réponses à vos  
questions, d'accord? Puis quand on se reverra au début du mois de décembre, j'espère  
qu'on sera capable de vous donner des indications plus précises.

3240 **M. PETER KING :**

Je vous remercie beaucoup.

**Mme JULIE NADON :**

3245 Puis peut-être pour compléter, effectivement on aura les informations, mais il y a une  
distinction entre le transport des marchandises, le transport des passagers aussi, Via Rail  
versus CN aussi, Donc c'est des instances différentes.

3250 Puis je voulais juste compléter, on a eu l'information récemment, si vous voulez aller  
sur le site de l'Office des transports du Canada, ils ont mis en ligne les directives pour... ils  
appellent ça les lignes directrices sur la résolution des plaintes relatives aux bruits et aux  
vibrations. Donc, l'Office des transports du Canada a voulu, ils ont fait une grande série de  
consultations dans la dernière année puis le but c'est vraiment d'accompagner les citoyens  
3255 dans la résolution des problèmes.

**M. PETER KING :**



O.K., merci.

3260

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

3265

Monsieur Latraverse, s'il vous plaît, puis j'appelle en même temps monsieur McCallum. Monsieur Latraverse est parti. Bon, alors monsieur McCallum, monsieur Laramy est parti aussi.

Monsieur McCallum, on vous écoute.

3270

**M. ALEXANDRE McCALLUM :**

Bonsoir. Moi, ça fait bientôt 10 ans que j'habite le quartier, premièrement sur la rue Ste-Madeleine et maintenant depuis deux ans sur la rue Charron.

3275

Alors, moi, ce qui me concerne un peu, c'est, bon, je suis très content, d'abord j'aimerais féliciter en fait monsieur Chiara et le Groupe Mach d'avoir le guts, si on veut, d'entamer un projet de développement à cette échelle-là.

3280

Cependant, j'aimerais amener à sa sensibilisation quant à, justement, aux considérations qu'on a entendues ce soir. J'aimerais revenir sur un seul point au niveau du camionnage, pour l'avoir subi l'été dernier et tout, et tout, avec des jeunes enfants qui se font réveiller en pleine nuit, je vous dis que c'est pas évident.

3285

J'aimerais insister sur le fait que si on simplifie la forme du site à une espèce de rectangle, le côté résidentiel ne constitue qu'une de ces quatre faces. Alors, je comprends que c'est peut-être l'accès le plus facile, mais il y a encore trois autres faces desquelles on peut accéder au site. Donc, la rue Wellington, la rue Bridge et même au sud, par la rue Marc-Cantin, que je ne connais pas très bien, mais par laquelle on semble favoriser un accès.

3290

Ceci dit, je comprends que les gens du CN entre autres sont peut-être difficiles d'approche et on parle de 18 à 24 mois pour entamer une réglementation qui permettrait cet accès-là, j'amènerais donc à la responsabilisation des élus. On parlait de pouvoir, tantôt, exécutif, je pense que si les élus se mêlent d'une cause et la portent très haut, généralement on a des résultats assez vite.

3295

**LA PRÉSIDENTE :**

Effectivement. Quand les élus décident...

3300

**M. ALEXANDRE McCALLUM :**

3305 Le problème c'est que trop souvent les élus ont une vision à très court terme, on parle de se faire réélire, d'assurer un deuxième mandat. J'aimerais que les gens aient une vision un peu plus à long terme, justement, parce qu'on parle quand même du berceau industriel de Montréal, on parle de la raison d'être de Montréal à Pointe Saint-Charles, avec la création du pont Victoria, les Irlandais qui ont creusé le canal Lachine, les ateliers du Grand Tronc, on parle beaucoup d'innovations technologiques, à l'époque, et techniques. J'aimerais ça que ça se reflète plus tard dans l'architecture qu'on va voir aussi sur le site.

3310 Donc, je reviens sur le point, j'aimerais insister que les élus se portent un peu, se responsabilisent et prennent en charge un petit peu le projet et les enjeux qui en découlent, je pense qu'on en a entendu plusieurs ce soir. Et l'autre sur lequel j'aimerais insister, c'est que justement les gens du Groupe Mach puissent se sensibiliser. Je n'aime pas nécessairement entamer un rapport de pouvoir, mais j'aimerais amener ces gens-là à se conscientiser sur les enjeux, à se conscientiser sur leurs responsabilités en tant que développeurs. On parle du développement durable, aujourd'hui ça sonne très bien, c'est une très bonne chose. Je pense que les gens, justement, tout ça vient d'une conscientisation; conscientisation de l'état de l'environnement, de l'état du développement urbain, parce que 3315 fondamentalement, on est tous des résidents d'un quartier urbain, on participe aux activités de la cité, et si la cité est formée par ses citoyens, bien je pense qu'il faut respecter justement les gens qui sont en place.

3320 Ceci dit, au niveau justement de... Vous disiez tout à l'heure : « Ces gens-là sont difficiles à émouvoir. » Je ne suis pas certain. Je pense que les gens aujourd'hui sont mieux informés, justement les gens, les citoyens, les gens qui sont encore ici viennent se manifester, ils sont appelés, justement, à être entendus, j'espère seulement qu'on sera écouté par la suite, mais je suis convaincu que monsieur Chiara pourrait être convaincu de la valeur ajoutée d'avoir un développement responsable du site.

3330 Je pense qu'il aurait une certaine vision au fait de développer le site de façon responsable tout à l'écoute des citoyens plutôt que de penser faire un *quick fix* puis *take the money and run*, comme on pense souvent justement aux développeurs. Je pense que de plus en plus, il y a des développeurs qui ont une vision responsable.

3335 On pense à des développements comme Benny Farm dans Notre-Dame-de-Grâce, qui ont donné des résultats fantastiques avec beaucoup de logements sociaux et justement une architecture de qualité. Ce qui m'amène un peu à prêcher pour ma paroisse : une architecture de qualité qui reflète son époque.

3340 J'aimerais bien voir, justement, sur le site, un respect premièrement des constructions qui sont en place, tout comme de l'architecture du quartier, mais en même

3345 temps qu'on ait une intervention résolument contemporaine. Et quand je dis contemporaine, on ne parle pas de style, mais on parle de s'inscrire dans l'époque où on est. On est en 2009, bientôt. On ne parle pas nécessairement de reproduire par mimétisme une architecture victorienne qui est caractéristique du 19e siècle, mais d'avoir une architecture qui est résolument inscrite dans le 21e siècle, et donc qui peut amener justement une nouvelle couche dans l'histoire du quartier et amener le quartier à perdurer dans le temps.

3350 Je vais conclure rapidement en disant : si on regarde dans le bas de ce feuillet, il y a une image assez géniale où on voit le centre ville, on voit des gens qui sont sur le site. Les gens qui étaient inquiets tout à l'heure des constructions de quatre, six et même huit étages, la raison de leur inquiétude, c'est que d'à peu près partout à Pointe Saint-Charles, on voit le centre ville. On est dans un quartier qui est fantastique, c'est un petit peu le champ urbain au pied de la Ville, mais je pense que si on construit six à huit étages et qu'on bloque cette vue, ce serait extrêmement dommage de nier ceci aux citoyens du quartier.

Je vous remercie.

3360

**LA PRÉSIDENTE :**

3365 Merci, Monsieur McCallum. J'en profite pour vous dire qu'au fond, la démarche qu'on a entreprise avec le Comité d'orientation, elle est un peu basée sur cette espèce de pari qu'on fait de conscientiser les uns les autres aux positions des uns et des autres. Alors, on va voir si ça va réussir.

3370 Il me reste deux intervenants : monsieur Steve Schon et monsieur Sebastien Shaw, est-ce qu'il y en a un des deux qui est là? Lequel des deux vous êtes, Monsieur?

**M. STEVE SCHON :**

Steve Schon.

3375

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Steve Schon, bonsoir. Vous allez être notre dernier intervenant.

3380 **M. STEVE SCHON :**

All right. I think my question has actually been answered a few times, but I guess I'll ask it once more : the redirection of train traffic to the south of Pointe St.Charles is that within the scope of this redevelopment project?

3385

**LA PRÉSIDENTE :**

You say this again slowly because it's late and I'm not sure I've understood.

3390

**M. STEVE SCHON :**

Okay. The train traffic...

**LA PRÉSIDENTE :**

3395

The train traffic.

**M. STEVE SCHON :**

3400

The train traffic, passengers and freight traffic on the line through the center of Pointe St.Charles, the redirection of that traffic to the south, is that within the scope of this redevelopment project?

**Mme JULIE NADON :**

3405

Si c'est un enjeu pour le développement? Non.

**M. STEVE SCHON :**

Non, c'est pas.

3410

**LA PRÉSIDENTE :**

Non. Ah, okay, is it part of? Okay.

3415

Alors, voulez-vous répondre?

**Mme JULIE NADON :**

Bien on a répondu, c'est non.

3420

**M. STEVE SCHON :**

Non, c'est non. It should be.

3425

**LA PRÉSIDENTE :**

I It should be.

**M. STEVE SCHON :**

3430

It should be. If providing a better life for us here in Pointe St.Charles as citizens, it really should be part of the project. That train creates a lot of noise, it runs 24 hours a day, seven days a week, and it would be beneficial to us as a community if that train was moved south.

3435

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you for your intervention. Alors, merci, Monsieur Schon.

3440

C'est notre dernier intervenant pour ce soir. Je vous remercie tout le monde qui est venu, et je vous donne rendez-vous au début du mois de décembre. Vous allez recevoir dans vos boîtes à lettres d'autres invitations, une autre invitation pour cette rencontre.

Alors, merci infiniment et à la prochaine.

3445

**AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

3450

Je, soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

**ET J'AI SIGNÉ :**

3455

---

Yolande Teasdale, s.o.